

Perspectives pour la formation continue

Deuxième rapport «Coordination orientée sur la demande» (COD).
Formation continue pour les enseignant-e-s et les cadres scolaires
des écoles du secondaire II formation générale en Suisse, 2026



ZEMCES est une agence spécialisée de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux de l’instruction publique (CDIP). ZEMCES soutient les autorités dans la mise en œuvre de leurs objectifs de politique de formation et dans le pilotage du système du degré secondaire II, notamment dans les questions liées au développement des gymnases et des écoles de culture générale ainsi qu’au passage vers les hautes écoles. Sur mandat des cantons et des écoles du degré secondaire II, ZEMCES réalise des évaluations externes d’établissements scolaires et des enquêtes. L’institution favorise également les échanges entre les acteurs du secondaire II formation générale au moyen de canaux d’information et d’événements appropriés.

Vous pouvez télécharger la version numérique de ce rapport avec tous les liens actifs sur notre site web:
zemces.ch/publications



Sommaire

Éditorial	4
1. Introduction	5
2. Les Facilitatrices et Facilitateurs et leurs réseaux régionaux <i>Farid Bouabbadi, Laetitia Kiener et Anouk Thommen</i>	7
3. Le Baromètre de la formation continue <i>Marian Hüssy Parodi et Susanne Marzer</i>	11
4. Coopération et coordination plutôt que concurrence <i>Andreas Wittwen</i>	13
5. Qui participe à des formations continues et dans quel but? Motivation pour la formation continue chez les enseignant-e-s – un regard sur la recherche <i>Adrienne Angehrn</i>	16
6. Besoins de formation continue des enseignant-e-s du degré secondaire II en Suisse: situation actuelle en 2025 <i>Stefan Dolder, Barbara Fässler et Eike Martens</i>	21
6.1 Introduction	21
6.2 Conception de l'enquête 2024/25	21
6.3 Description de l'échantillon	22
6.4 Résultats	22
6.5 Conclusion	31
6.6 Perspectives	32
7. La formation continue en matière d'interdisciplinarité: perspectives d'une enseignante de plusieurs disciplines <i>Jayne Brady de Castro</i>	33
8. Règlements cantonaux pour la formation continue: résultats d'un travail de recherche <i>Luigi Croci, André Müller et Thomas Stein</i>	39
9. webpalette – la colonne Morris numérique des cours de formation continue <i>Stefan Dolder</i>	47
10. Boucler la boucle ensemble – Défis et pistes de solutions concernant la COD <i>Susanne Marzer</i>	50
10.1 Enseignantes et enseignants	50
10.2 Directions d'école	51
10.3 Cantons	51
10.4 Prestataires de formation continue	51
10.5 ZEMCES	52
10.6 Le système éducatif suisse	54
10.7 Perspectives: boucler la boucle ensemble	54
Impressum	55

Éditorial

Les recommandations de la CDIP de 2004 relatives à la formation continue des enseignantes et enseignants n'ont rien perdu de leur actualité: la formation continue est unanimement reconnue comme un processus continu, une responsabilité partagée par les acteurs concernés, un droit, mais aussi un devoir pour les enseignant-e-s. La qualité des offres, des conditions-cadre appropriées et la collaboration au niveau intra- et intercantonal sont essentielles. Pour soutenir la mise en œuvre de ces principes, ZEM CES s'engage à favoriser le dialogue autour des besoins en formation continue et à promouvoir l'engagement pour la culture de la formation continue.

Un premier rapport ZEM CES en 2021 dressait un état des lieux du paysage de la formation continue du secondaire II et décrivait la mise en place d'un processus itératif: la coordination orientée sur la demande (COD). En donnant la parole aux enseignant-e-s et en transmettant leurs besoins aux fournisseurs d'offre, ZEM CES favorise le dialogue entre la pratique scolaire et les détenteurs d'expertise.

La COD n'est pas restée un modèle théorique. Le dialogue est nourri par des résultats concrets et ne fait sens dans la durée que si les données récoltées débouchent sur des effets visibles. Nous avons donc systématisé les enquêtes sur la formation continue et développé diverses activités pour donner suite aux constats faits dans les baromètres. Le numéro 3 de nos Contributions pour le secondaire II et une journée COD en 2023 ont par ailleurs permis d'illustrer quelques pistes stratégiques et mesures concrètes au niveau des écoles, des cantons et des prestataires de formation continue.

D'autres actions concrètes ont également été entreprises: le besoin affirmé à maintes reprises d'une plateforme suisse réunissant les offres de formation continue nous a amenés, par exemple, à soutenir financièrement et à promouvoir la webpalette. Pour répondre à la méconnaissance relevée par les enseignant-e-s eux-mêmes concernant les conditions d'accès de leurs cantons à la formation continue, nos Facilitatrices et Facilitateurs (F*F) ont recueilli les informations pertinentes dans divers documents cantonaux et les ont mises à disposition après les avoir fait vérifier auprès des cantons concernés. Le dialogue a aussi été favorisé en invitant des représentant-e-s de la Conférence des directrices et directeurs de gymnases suisses (CDGS) et de la Conférence suisse des services de l'enseignement secondaire II formation générale (CESFG) à participer à une rencontre annuelle de la Conférence suisse des responsables de la formation continue au secondaire II (CSRFC S-II).

L'objectif du présent recueil est de porter un regard spécifique sur certains des aspects relevés dans les baromètres et de faire le point. Les choses ont-elles évolué depuis les recommandations de 2004? Le dialogue établi permettra-t-il de répondre de manière satisfaisante aux besoins en formation continue générés par la mise en œuvre des RRM/ORM révisés et du nouveau PEC?

Ce sont les F*F, enseignant-e-s témoins privilégié-e-s des pratiques scolaires, qui prennent la parole dans ce recueil pour partager leurs constats et leurs attentes. Merci pour leur engagement!

Pascaline Caligiuri

Directrice ZEM CES

1. Introduction

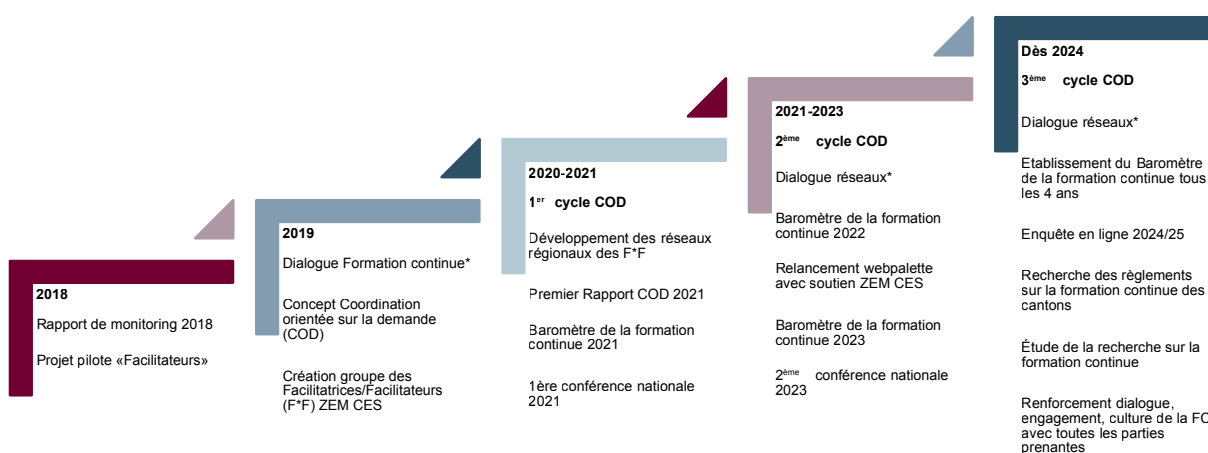
Dialogue formation continue – Coordination orientée sur la demande (COD)

Le nouveau règlement de reconnaissance des maturités (RRM) est entré en vigueur le 1^{er} août 2024. Deux articles sont particulièrement pertinents pour la formation continue des enseignant-e-s et des cadres scolaires:

- Art. 8, al. 2: la formation continue régulière du corps enseignant est garantie.
- Art. 28: Les écoles sont dotées d'un dispositif de développement et d'assurance de la qualité.

Tous les acteurs et actrices de la formation continue sont tenus de mettre à disposition des offres adaptées aux besoins et de créer des conditions-cadre permettant la participation à la formation continue. Dans le même temps, les enseignant-e-s sont tenus et sont en droit d'utiliser ces formations continues pour garantir et améliorer la qualité de leur enseignement.

Dès 2019, dans le cadre du Dialogue formation continue et de la coordination orientée sur la demande (COD), ZEM CES a initié un processus en plusieurs étapes visant à renforcer les possibilités de formation continue pour les enseignant-e-s et les cadres scolaires. Le concept mis au point permet à toutes les parties impliquées de s'engager activement pour la formation continue (voir graphique p. 8). L'approche axée sur le dialogue favorise les échanges directs et la mise en œuvre de mesures concrètes à l'échelle nationale.



*Participant-e-s au Dialogue formation continue: Facilitatrices et Facilitateurs (F*F), réseaux F*F, CSRFC secondaire II, swissuniversities, CESFG, CDGS, CECG, SSPEs et d'autres partenaires intéressé-e-s par la formation continue

Fig. 1: Développement du Dialogue formation continue / de la COD

Ce deuxième rapport COD regroupe les résultats issus des Baromètres de la formation continue 2021–2023, les rencontres de réseautage régionales des Facilitatrices et Facilitateurs (F*F) et les discussions avec des partenaires de la formation continue – parmi lesquels la Conférence suisse des responsables de la formation continue du secondaire II (CSRFC S-II), le comité de l'association webpalette et le réseau Degré secondaire II / Gymnase de la Chambre des hautes écoles pédagogiques de swissuniversities.

Les thèmes traités dans ce rapport sont l'aboutissement d'un travail intensif dans le cadre du Dialogue formation continue/de la COD des années passées. Après la Conférence nationale sur la formation continue de 2023, des problématiques déterminantes pour le développement de la COD ont été approfondies dans des ateliers nationaux, des groupes de travail et des travaux individuels. L'accent a été mis sur les thèmes suivants:

- résultats et mise en œuvre du Baromètre de la formation continue comme base pour le développement de la COD et le renforcement du paysage de la formation continue pour les enseignant-e-s des écoles du secondaire II formation générale dans toute la Suisse (p. ex. webpalette, CSRFC S-II)
- présentation des Facilitatrices et Facilitateurs et de leurs réseaux régionaux
- enquête en ligne 2024/25 sur les besoins actuels en matière de formation continue sur les plans disciplinaire, didactique et transversal
- règlements cantonaux comme source d'information pour les enseignant-e-s et comme base de discussion pour les responsables de la formation continue
- deux travaux de recherche portant sur les thèmes de l'interdisciplinarité (pertinent pour l'évolution de la maturité gymnasiale) et de la motivation pour la formation continue (importance clé pour la disposition des enseignant-e-s à participer à des formations continues)

En conclusion, le rapport aborde les défis actuels et esquisse des pistes de solutions concrètes pour l'avenir proche. Nous vous en souhaitons une bonne lecture et espérons que vous y trouverez des idées inspirantes.

Regula Müller et les Facilitatrices et Facilitateurs

ZEM CES

2. Les Facilitatrices et Facilitateurs et leurs réseaux régionaux

Farid Bouabbadi, enseignant de mathématiques et de physique, Lycée Jean-Piaget, Neuchâtel, Facilitateur ZEM CES

Laetitia Kiener, enseignante de français, d'allemand, de théâtre et d'allemand langue étrangère, Kantonsschule Beromünster, Facilitatrice ZEM CES

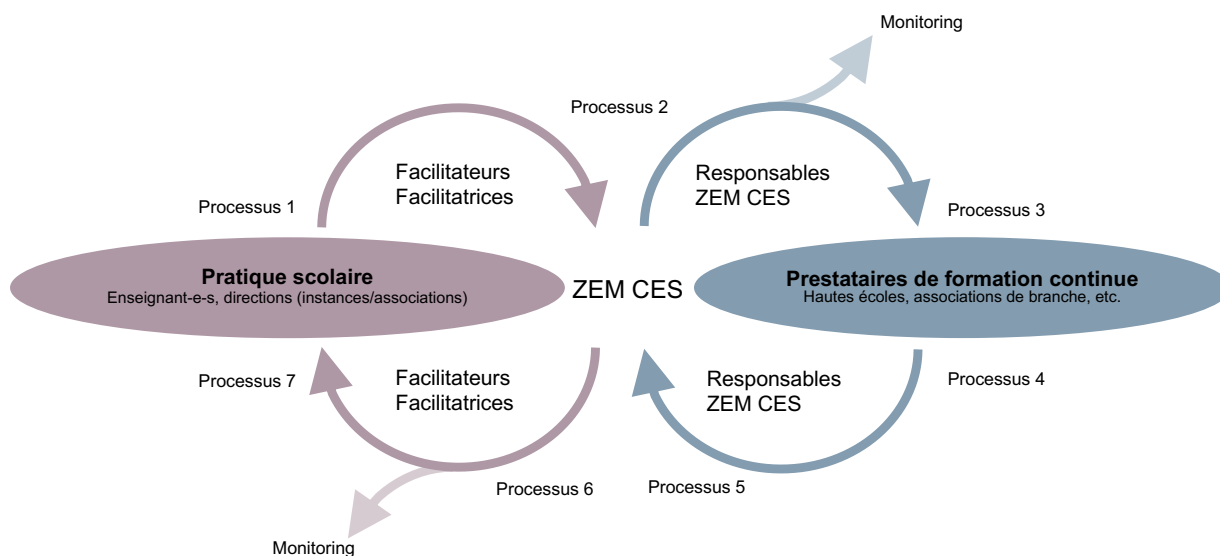
Anouk Thommen, enseignante d'anglais, Gymnase intercantonal de la Broye, Payerne, Facilitatrice ZEM CES

Introduction

Le groupe des Facilitatrices et Facilitateurs (F*F), composé d'enseignant-e-s et de cadres scolaires de trois régions linguistiques de Suisse, a pour mission, en collaboration avec ZEM CES, de dynamiser la coordination orientée sur la demande (COD). Celle-ci vise à garantir une offre de formation continue de qualité pour les enseignant-e-s du secondaire II formation générale. Au niveau régional, les F*F organisent des rencontres permettant aux acteurs et actrices du terrain d'échanger sur leurs besoins et expériences en matière de formation continue. Ces retours alimentent ensuite la réflexion nationale.

La coordination orientée sur la demande (COD)

Mise en place de 2019 à 2021, puis 2ème et 3ème cycles de 2022 à 2025



Processus

- 1 - Relever les besoins de formation continue (FC)
- 2 - Analyser, regrouper et prioriser les besoins de FC
- 3 - Communiquer les besoins de FC
- 4 - Analyser les besoins, coordination et décisions
- 5 - Assurer un engagement de participation à la FC
- 6 - Analyser les résultats des processus 4 et 5
- 7 - Retour sur les résultats

Eléments

- Rencontres de réseautage régionales
- Ateliers nationaux
- Entretiens bilatéraux, réunions CSRFC S-II
- Entretiens bilatéraux, réunions CSRFC S-II
- Rencontres avec CESFG, CDGS, CECG
- Ateliers nationaux
- Rencontres de réseautage régionales

Développée par ZEM CES sur la base du scénario 4 du «Rapport de monitoring. Formation continue des enseignant-e-s et des cadres scolaires du secondaire II» (ZEM CES 2018, p. 28 et suivantes), la COD est un processus ancré dans la pratique visant à identifier les besoins et lacunes en matière de formation continue et de ses conditions-cadre, à partager ces constats avec les prestataires et cantons, puis à reprendre le dialogue avec les enseignant-e-s.

Ainsi, ZEM CES soutient l'engagement de tous les acteurs et actrices de la formation continue des enseignant-e-s du degré secondaire II formation générale, afin que la culture d'une formation continue tout au long de la vie professionnelle s'implante plus largement.

Les Facilitatrices et Facilitateurs (F*F), relais essentiels



Atelier 24 des Facilitatrices et Facilitateurs en mars 2025, dans la cour de la «Generationenhaus» à Berne. De gauche à droite: Luigi Croci, Jayne Brady de Castro, Barbara Fässler, André Müller, Simona Ghizdavu Pellascio, Stefan Dolder, Thomas Stein, Anouk Thommen, Adrienne Anghern, Susanne Marzer, Regula Müller, Marian Hüsey Parodi. (Absents: Antonino Arcuri, Farid Bouabbadi, Eike Martens). Photo: Alek Paunovic

Les F*F – enseignant-e-s expérimenté-e-s et mandaté-e-s par ZEM CES – sont le relais entre le terrain et les instances nationales. Leurs missions sont multiples: en premier lieu, il s'agit de recueillir les besoins en formation continue en animant des échanges au sein de leur école et région. D'autre part, ils et elles participent aux ateliers organisés par ZEM CES à Berne ou par visioconférence pour analyser les informations récoltées et préparer les activités de la COD (par exemple le Baromètre de la formation continue). De plus, les F*F soutiennent ZEM CES dans l'information et la sensibilisation sur la COD, notamment lors de conférences nationales.

Les rencontres régionales, préparées lors des ateliers nationaux des F*F, réunissent enseignant-e-s, directions d'établissement, responsables de discipline et associations cantonales. Elles s'intègrent souvent dans des conférences existantes afin d'éviter des réunions supplémentaires. Le déroulement des rencontres régionales comprend une présentation de ZEM CES, de la COD et de ses avancées récentes, suivie d'une restitution et discussion des résultats du Baromètre de la formation continue. Un échange des expériences et des besoins en formation continue (parfois soutenu par des enquêtes réduites sur téléphone portable) permet de récolter des informations précieuses. Les discussions menées lors de ces réunions sont consignées dans des procès-verbaux et ensuite analysées collectivement lors des ateliers des F*F.

¹ Mandat de prestations 2025–2028 de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) et ZEM CES, p.7.

Ce que les échanges montrent...

Forces actuelles

Diversité des offres: la Suisse dispose d'un large éventail de formations continues, couvrant aussi bien des aspects spécifiques à chaque discipline que des dimensions didactiques et technologiques.

Autonomie des enseignant-e-s: la possibilité de choisir des formations correspondant à leurs besoins individuels est appréciée.

Qualité des contenus: de nombreux cours proposent un contenu solide et pratique, transmis par des expert-e-s qualifié-e-s.

Formations numériques: la disponibilité croissante de cours en ligne facilite l'accès à la formation continue, notamment pour les enseignant-e-s se trouvant dans des régions périphériques.

La webpalette: la plateforme centrale webpalette réunit une offre de formation continue pour le secondaire II formation générale de plus en plus large et permet aux enseignant-e-s et aux cadres scolaires de toute la Suisse d'effectuer des recherches et de s'inscrire pour les cours.

Défis à relever

Manque de notoriété de la webpalette: bien que la plateforme existe, de nombreux enseignant-e-s ne la connaissent pas suffisamment ou ne l'exploitent pas de manière optimale. L'existence de la plateforme devrait être mieux communiquée auprès de la base et il faudrait continuer à encourager tous les prestataires à y publier leur cours.

Manque d'offres en français: il a été relevé que trop peu de formations continues données en français dans certaines branches sont disponibles. Il est essentiel de rendre les offres de la Suisse Romande plus visibles grâce à la webpalette.

Ressources temporelles insuffisantes: la charge de travail élevée dans le quotidien scolaire laisse souvent peu de place à la formation continue. Des formats plus flexibles et un soutien institutionnel accru sont nécessaires.

Contraintes financières: de nombreuses formations sont coûteuses. La prise en charge des frais par les écoles ou les cantons varie et n'est pas harmonisée. Parfois, ces remboursements sont même différents d'une institution à l'autre au sein d'un même canton, ce qui suscite du mécontentement.

Innovations pédagogiques: si les formations relatives aux nouvelles technologies sont bien développées, les offres favorisant les méthodes d'enseignement innovantes ainsi que les approches interdisciplinaires et transversales font souvent défaut. Or, ces dernières seront d'un grand intérêt dans les années à venir, notamment en raison des exigences du nouveau plan d'étude cadre en lien avec le projet EVMG.

Conclusion

Les rencontres de réseau régionales pilotées par les F*F sont un pilier essentiel pour le développement de l'offre de formation continue destinée aux enseignant-e-s des écoles du secondaire II en Suisse. Depuis 2020, elles permettent de rendre visibles les besoins réels des enseignant-e-s et d'inspirer des évolutions concrètes, comme l'élaboration participative des questions du Baromètre.

La formation continue des enseignant-e-s du secondaire II en Suisse est marquée par des conditions structurelles fortement hétérogènes. Des différences organisationnelles, financières et institutionnelles entraînent des inégalités de traitement et des incertitudes. L'attitude de la direction d'établissement est particulièrement déterminante pour la reconnaissance de la formation continue.

Pour ancrer la formation continue comme une composante intégrale du métier, des conditions-cadre claires et favorables sont nécessaires – à l'échelle des cantons et des établissements. Cela inclut également une meilleure visibilité et coordination des offres ainsi qu'une offre de formation équilibrée et adaptée aux besoins.



«Être Facilitatrice, c'est relier les personnes, les idées et les expériences dans un travail collectif. J'écoute et je comprends les besoins réels en formation continue. Ensemble, nous créons des liens au-delà des frontières linguistiques et régionales.»

Jayne Brady de Castro, enseignante d'anglais et d'allemand au Collège et ECG Madame de Staël, Genève, Facilitatrice ZEM CES



«L'intelligence artificielle (IA) se développe à une vitesse fulgurante et exige de la part des enseignant-e-s qu'ils et elles se forment à nouveau. Une formation continue de qualité est incontournable afin que les pédagogues exploitent le potentiel de cette technologie pour leur discipline et qu'ils et elles puissent jouer un rôle actif dans la conception de l'enseignement. Sinon, nous courons le risque de céder notre pensée à l'IA.»

Severin Brunold, enseignant de géographie au gymnase Oberwil (BL), auteur et expert en éducation dans le domaine de l'IA

Références

ZEM CES (2018). Rapport de monitoring. Formation continue des enseignant-e-s et des cadres du secondaire II. Berne. www.zemces.ch/download/pictures/b9/gc61aaw280c7lh5lp4jdkjdoauyo09/rapport_monitoring_zemces_2018.pdf

ZEM CES (2020). Concept «Coordination orientée sur la demande (COD)». Berne. www.zemces.ch/download/pictures/a7/c070llir6g4026fld1godeawqai98a/concept_coordination_orientee_sur_la_demande.pdf

ZEM CES (2021, 2022, 2023). Baromètre de la formation continue. Première, deuxième et troisième rapport sur l'état de l'offre et des besoins de formation continue du secondaire II en Suisse. Berne. www.zemces.ch/Barometre

3. Le Baromètre de la formation continue

Marian Hüsey Parodi, enseignante d'anglais, école cantonale de Schaffhouse, Facilitatrice ZEM CES

Susanne Marzer, enseignante d'anglais, gymnase de Nyon, vice-présidente de la SSPES, Facilitatrice ZEM CES

Le Baromètre de la formation continue permet de vérifier l'adéquation de l'offre et de la demande dans la formation continue pour les enseignant-e-s et cadres scolaires du degré secondaire II formation générale. Il met en lumière les actions requises et renseigne sur les besoins actuels en matière de formation continue.

Le mandat de prestations confié à ZEM CES² par la CDIP prévoit le développement de la qualité dans le degré secondaire II et la contribution au monitoring de la formation. Cela inclut le recueil et l'analyse des besoins en matière de formation continue afin de fournir des informations pertinentes aux actrices et acteurs du degré secondaire II. Dans le cadre du Dialogue formation continue / de la coordination orientée sur la demande (COD), ZEM CES a élaboré une méthode efficace pour le monitoring de la formation continue des enseignant-e-s et des cadres scolaires du secondaire II formation générale.

ZEM CES a bénéficié du soutien de Facilitatrices et Facilitateurs (F*F) pour l'élaboration d'un outil d'enquête approprié (questionnaire en ligne), en mesure de fournir les données nécessaires pour garantir la fiabilité du Baromètre de la formation continue. Grâce à son expérience et aux échanges actifs dans des réseaux cantonaux, l'équipe composée d'enseignant-e-s issu-e-s de toute la Suisse a joué un rôle important dans la prise en compte de la perspective du personnel enseignant.

Les données de l'enquête qualitative conduite lors du premier rapport COD (2021)³ ont également servi de base. Stefan Denzler, du Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation (CSRE) et Simone Ambord, de ZEM CES, ont contribué à l'élaboration de l'outil pour l'enquête en fournissant des conseils sur les questions conceptuelles et méthodologiques.

Le Baromètre de la formation continue permet de sonder régulièrement les enseignant-e-s et les cadres scolaires du degré secondaire II formation générale, de recueillir leurs expériences et besoins en matière de formation continue et d'en examiner les conditions-cadre. Les prestataires peuvent ainsi obtenir des informations utiles sur la demande de formation continue, ce qui les aide à mettre en place une offre axée sur les besoins de la pratique. Ces informations garantissent aussi aux prestataires des taux de participation à leurs formations plus élevés. Le Baromètre de la formation continue fournit aussi aux cantons de précieuses informations sur la manière de faciliter l'accès à la formation continue pour les enseignant-e-s et les directions d'école. C'est seulement ainsi que ces derniers peuvent effectivement s'acquitter de leur obligation concernant la formation continue.

Les résultats des enquêtes de 2021 et 2023 ont montré une situation nuancée dans les différentes disciplines en ce qui concerne la prise en compte des besoins de formation continue des enseignant-e-s.⁴ Ces résultats peuvent fournir des repères concrets aux prestataires de formation continue en vue de combler les lacunes identifiées. Deux facteurs ressortent clairement et régulièrement lorsqu'on demande aux enseignant-e-s quels sont les obstacles à la participation à la formation continue: la charge scolaire et l'absence d'offres adaptées.

Les résultats servent aussi de base à la planification des prochaines actions. Par exemple, lorsqu'on leur demande quelles sont les mesures qui faciliteraient la recherche d'offres de formation continue, les participant-e-s à l'enquête citent en premier lieu une plateforme nationale. Cette demande a été satisfaite avec le développement de

² Mandat de prestations de ZEM CES: www.zemces.ch/fr/informations-generales/notre-mission

³ Premier rapport «Coordination orientée sur la demande» (COD), 2021.

⁴ Baromètre de la formation continue 2021–2023: www.zemces.ch/Barometre

la plateforme «webpalette»⁵. Les dispositions réglementaires sur la formation continue, qui varient fortement d'un canton à l'autre, sont un autre exemple. Pour aider les personnes concernées à s'y retrouver dans les différentes réglementations, les Facilitatrices et Facilitateurs de ZEM CES ont recherché une à une les dispositions cantonales, ont demandé aux cantons de les vérifier et les ont publiées sur le site Internet de ZEM CES.⁶

À l'avenir, le Baromètre de la formation continue sera publié tous les quatre ans. Les enseignant-e-s de toutes les disciplines ainsi que les cadres scolaires sont interrogés simultanément dans toute la Suisse. Les nouveautés prévues pour le Baromètre de la formation continue 2027 comprennent la prise en compte explicite des besoins de formation continue des enseignant-e-s des Écoles de culture générale (ECG), un catalogue de questions élargi pour les directions d'école, ainsi que l'intégration des changements induits pour l'école et pour l'enseignement par la révision du RRM/ORM et des plans d'études cadres des gymnases.

Pour que le Baromètre puisse continuer de remplir efficacement son rôle clé, il faut s'assurer que le plus grand nombre possible d'enseignant-e-s et de cadres scolaires des écoles du degré secondaire II en Suisse puissent accéder facilement et participer aux enquêtes du Baromètre. C'est aussi l'occasion d'aborder le thème de la formation continue dans les écoles et de contribuer activement à l'instauration d'une véritable culture de la formation continue. Les résultats des enquêtes pilotes des années 2021 et 2023 ont été discutés lors de la deuxième conférence COD en 2023. Des échanges avec différents acteurs et actrices ont également eu lieu par l'intermédiaire des réseaux des Facilitatrices et Facilitateurs. Il est prévu d'intégrer les données recueillies dans le Rapport sur l'éducation en Suisse 2026, à paraître prochainement.⁷



«La mise en œuvre du règlement révisé de reconnaissance des maturités et du nouveau plan d'études cadre place les gymnases devant des tâches de développement exigeantes sur les plans disciplinaire, didactique et organisationnel. Pour que ces réformes puissent être menées à bien de façon efficace, cohérente et avec une qualité élevée, une formation continue ciblée et adaptée aux besoins du personnel enseignant du degré secondaire II revêt une grande importance. Le Baromètre de la formation continue ZEM CES joue un rôle clé à cet égard, car il met en lumière de manière systématique les domaines ayant besoin d'être optimisés et crée ainsi une base solide pour la planification et le perfectionnement des offres de formation continue.»

Stefan Zumbrunn-Würsch, président de la Conférence des directrices et directeurs de gymnases suisses (CDGS), directeur de l'école cantonale de Rotkreuz

Bibliographie

CSRE (2023). Rapport sur l'éducation en Suisse 2023: www.skbf-csre.ch/fileadmin/files/pdf/bildungsberichte/2023/BiBer_2023_F.pdf

webpalette (2025). Formation continue pour les enseignant-e-s et directions d'école. www.webpalette.ch/fr

ZEM CES (2021). Formation continue pour les enseignant-e-s et cadres scolaires des écoles suisses du secondaire II formation générale. Premier rapport «Coordination orientée sur la demande» (COD). www.zemces.ch/download/pictures/40/6tr9rju0ksfr46ql6icy6t2d0yrxyj/f_rapport-cod.pdf

ZEM CES (2025). Notre mission: informations sur notre institution. www.zemces.ch/fr/informations-generales/notre-mission

ZEM CES (2023). Baromètre de la formation continue 2021–2023. www.zemces.ch/Barometre

ZEM CES (2025). Dispositions-cadres cantonales pour la formation continue. www.zemces.ch/fr/unterstuetzung-governance/dialogue-formation-continue/reglementations-cantonales

⁵ www.webpalette.ch/fr, plateforme pour la publication d'offres de formation continue pour les enseignant-e-s et les cadres scolaires du degré secondaire II.

⁶ www.zemces.ch/fr/unterstuetzung-governance/dialogue-formation-continue/reglementations-cantonales

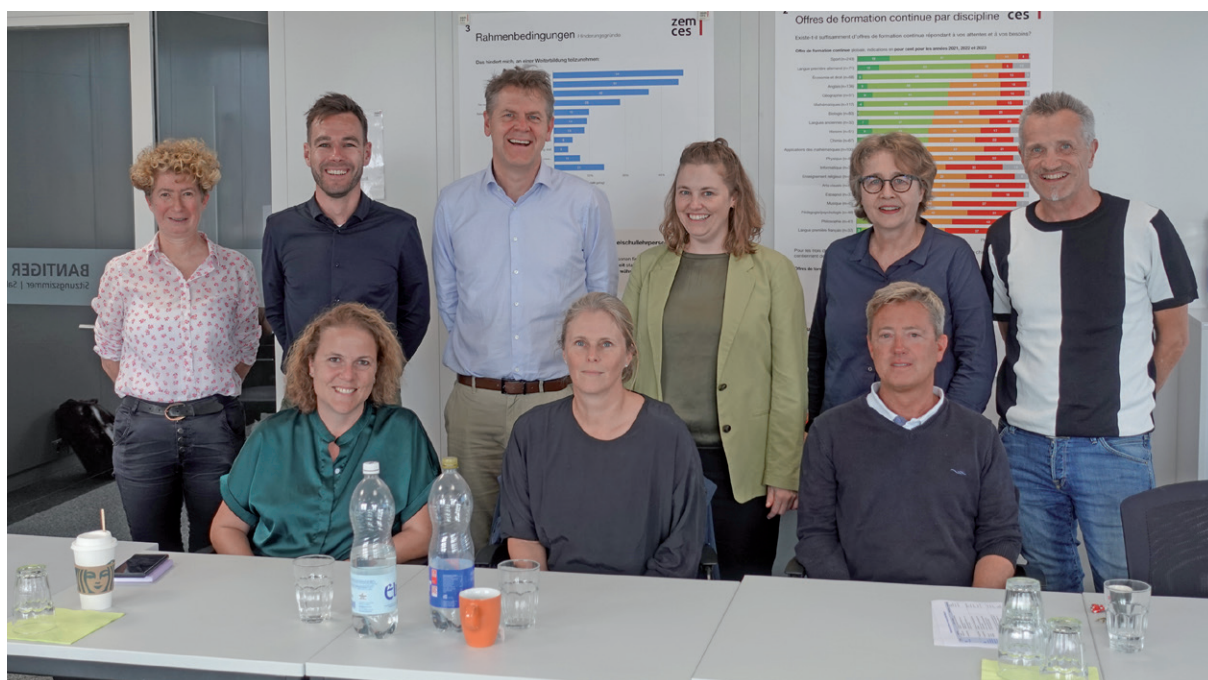
⁷ Informations concernant le rapport sur l'éducation en Suisse: www.skbf-csre.ch/fr/rapport-sur-leducation/rapport-education

4. Coopération et coordination plutôt que concurrence

Andreas Wittwen, responsable de la formation continue pour les enseignant-e-s des écoles de maturité, Université de Zurich

Un réseau qui porte ses fruits: des prestataires de formation continue de toutes les régions du pays s'inspirent mutuellement dans le cadre de la CSRFC S-II

Une rencontre historique a lieu en juin 1998: six responsables de la formation continue des enseignant-e-s des cantons de Berne, Lucerne, Saint-Gall, Vaud et Genève, qui élaborent des offres de formation concrètes pour leurs institutions, se réunissent alors à l'école supérieure de commerce de la ville de Berne. Le vice-directeur du centre suisse de formation continue des enseignant-e-s des écoles du secondaire II formation générale (WBZ-CPS, aujourd'hui ZEMCES) est aussi présent. Dès la troisième réunion, la formation professionnelle est également représentée. Les participant-e-s conviennent de maintenir des contacts réguliers afin de renforcer la collaboration au-delà des frontières cantonales et des types d'école. Dans un environnement marqué par des conditions-cadre exigeantes, ils veulent supprimer les doublons et la concurrence inutile, et misent sur la coopération et la coordination. Les échanges s'achèvent par l'adoption du nom de «Conférence suisse des responsables de la formation continue au secondaire II (CSRFC S-II)» et par l'élection du représentant du canton de Berne, Rolf Gschwend, en tant que président fondateur. À la tête de la conférence pendant plus de deux décennies, il présidera toutes les séances jusqu'à la 77^e en 2019.



99^e réunion de la CSRFC S-II, septembre 2025, dans la salle de réunion de ZEMCES à Berne.

De gauche à droite: Jeannette Wick, Daniel Degen, Anne-Françoise Martinon, Andreas Wittwen, Sophie Canellini, Stephanie Lori, Regula Müller, Andrea Rassel, Martin Schütz

Un réseau auto-organisé – depuis près de 30 ans

Depuis la réunion fondatrice, la CSRFC S-II perçoit son rôle comme celui d'une communauté professionnelle de responsables de la formation continue au degré secondaire II. Les membres ne sont pas seulement unis par une fonction similaire, mais aussi par une préoccupation commune: développer la collaboration dans le domaine de la formation continue. Aujourd'hui, près de trois décennies et cent séances plus tard, le réseau compte 22 institutions membres issues de toutes les régions de Suisse. ZEMCES, le Centre suisse de compétence pour le degré secon-

daire II formation générale et pour l'évaluation des écoles du degré secondaire II, joue un rôle important en tant que plateforme nationale. La CSRFC S-II est toutefois restée un réseau auto-organisé, composé de responsables opérationnels de la formation continue. Un regard derrière les coulisses le montre: il n'y a pas de secrétariat ni de budget propre; les dépenses des membres et de la présidence sont supportées par les institutions qui les délèguent.

Tout n'aboutit pas; certaines idées sont trop ambitieuses et sont finalement abandonnées. Mais, régulièrement, la CSRFC S-II donne de nouvelles impulsions importantes: ainsi, en 2018, une journée nationale des cadres consacrée à l'articulation entre le Lehrplan 21 et le secondaire II s'est tenue à la Haute école pédagogique de Lucerne sous la direction de la CSRFC S-II. L'association «webpalette» est aussi née d'une initiative de la CSRFC S-II: dès la deuxième séance, l'idée est née de créer une plateforme Internet nationale où les enseignant-e-s du degré secondaire II peuvent se renseigner sur les offres de formation continue et s'inscrire directement. La plateforme www.webpalette.ch a été lancée en 2003. De nombreuses organisations membres de la CSRFC S-II sont aussi actives au sein de l'association «webpalette».

Les documents de base, dans lesquels sont formulés les objectifs et les projets, sont régulièrement réexaminés. Les objectifs suivants sont notamment fixés dans le règlement actuellement en vigueur:

Information

L'information mutuelle et les discussions sur les différents défis qui se posent dans la formation continue sont au cœur des rencontres organisées par la CSRFC S-II. Alors que les besoins des enseignant-e-s et des écoles évoluent constamment, la CSRFC S-II aide les actrices et acteurs concernés à reconnaître à temps ces changements. Grâce au dialogue, des tendances peuvent être identifiées et intégrées à l'élaboration des programmes.

Coordination

Les échanges mutuels permettent d'exploiter des synergies, d'identifier des lacunes dans l'offre et de se mettre d'accord pour proposer une offre de formation continue adaptée aux besoins. À la place d'une approche dans laquelle chaque institution de formation continue développerait de manière isolée de nouveaux formats, la CSRFC S-II fait office de plateforme de coordination et permet d'éviter les doublons. La coopération se matérialise également par l'organisation d'événements communs, par exemple la journée annuelle Iconomix pour les enseignant-e-s des disciplines économiques au degré secondaire II, qui est organisée depuis de nombreuses années par les hautes écoles pédagogiques de Zurich et de Berne et par l'université de Zurich.

Développement

Les réformes dans la formation professionnelle (comme la réforme «Employé-e-s de commerce 2023») ou au gymnase, par exemple dans le cadre de l'évolution de la maturité gymnasiale (EVMG), ouvrent la voie vers des accords dans des domaines thématiques. Actuellement, dans le contexte de la réforme gymnasiale, différentes organisations de formation continue travaillent à la mise en place d'une offre commune pour des formations continues internes aux écoles portant sur des domaines d'enseignement transversaux. Ces formats sont spécialement adaptés aux besoins concrets des écoles, qui peuvent les utiliser «à la demande».

Prestations

Les connaissances et les expériences regroupées au sein de la CSRFC S-II ne doivent pas rester dans le réseau, mais doivent être mises à la disposition d'autres parties prenantes, par exemple les enseignant-e-s ou les organes décisionnaires stratégiques. Dans ce but, la CSRFC S-II mène des échanges avec d'autres actrices et acteurs centraux du système éducatif, tels que la Conférence suisse des services de l'enseignement secondaire II formation générale (CESFG) et la Conférence des directrices et directeurs de gymnases suisses (CDGS).

Les échanges d'informations et d'expériences sont au cœur de l'action de la CSRFC S-II. Mais le réseau n'est pas seulement actif pendant les rencontres officielles: les membres se soutiennent aussi activement en dehors de

celles-ci, par exemple en conseillant des personnes susceptibles d'animer des cours ou en coopérant ponctuellement à l'organisation de formations communes. La CSRFC S-II ne se considère pas comme un organe stratégique et c'est précisément ce qui fait son efficacité. Elle réunit toutes les personnes qui sont directement responsables de la conception et de la mise en œuvre des programmes de formation continue. Le fait que ces personnes se connaissent bien facilite considérablement les choses et contribue à la réalisation de l'objectif central, à savoir renforcer la formation continue au secondaire II au niveau régional et national, dans toutes les régions linguistiques.

La CSRFC S-II est ainsi un acteur majeur du système éducatif, même si elle agit le plus souvent en arrière-plan. Ce qui était vrai lors de sa création en 1998 l'est encore plus aujourd'hui: les enseignant-e-s sont soumis-es à une pression croissante, les moyens financiers sont limités et les réformes se succèdent. Dans le même temps, les exigences posées à la formation continue augmentent: elle doit être efficace, proche de la pratique, adaptée aux besoins, numérique et rentable. Pour répondre à ces exigences, il faut non pas de la concurrence, mais de la coopération et de la coordination. C'est précisément ce que garantit une plateforme telle que la CSRFC S-II.



«La CSRFC S-II est pour moi un enrichissement. Je peux entretenir des contacts avec des collègues dans toute la Suisse, sans que cela prenne trop de temps. Lors de ces échanges, je découvre quels thèmes sont d'actualité, comment les autres établissements organisent la formation continue et dans quels domaines des coopérations prennent forme. De plus, je peux m'appuyer sur un réseau d'interlocutrices et d'interlocuteurs directs dans toutes les institutions pertinentes.»

Stephanie Lori, vice-présidente de la Conférence suisse des responsables de la formation continue du secondaire II (CSRFC S-II), responsable du secondaire II au centre pédagogique PZ.BS, département de l'enseignement de Bâle-Ville

5. Qui participe à des formations continues et dans quel but? Motivation pour la formation continue chez les enseignant-e-s – un regard sur la recherche

Adrienne Angehrn, enseignante de psychologie/pédagogie et d'anglais, gymnase Münsterplatz, Bâle,
Facilitatrice ZEMCES

La formation continue pour les enseignant-e-s et les directions d'école est un facteur déterminant pour la qualité de l'enseignement. Il est donc crucial de développer et de renforcer la culture de la formation continue, l'engagement des enseignant-e-s, les conditions-cadre structurelles et les offres. Les attentes et les motivations des enseignant-e-s vis-à-vis de la formation continue ont également une grande importance. Si l'on demande aux personnes impliquées comment elles évaluent les effets de la formation continue, les éléments qu'elles citent en premier lieu sont la satisfaction professionnelle et l'impact de la formation continue sur la qualité de l'enseignement:

«80% des personnes interrogées estiment que la formation continue a un effet élevé, voire très élevé sur leur satisfaction personnelle en tant qu'enseignant-e. 73% sont d'avis que la formation continue a un effet sur la qualité de leur enseignement. Les avis sont partagés en ce qui concerne l'effet de la formation continue sur le développement de l'école. La moitié des personnes interrogées juge cet effet élevé, voire très élevé, tandis que l'autre moitié le qualifie de faible ou de très faible» (Baromètre de la formation continue 2023, p. 35).

On pourrait en déduire que les enseignant-e-s participent à des formations continues surtout pour améliorer leur satisfaction professionnelle. Cependant, comme le montre la recherche, différents facteurs influent sur la motivation à participer à des formations continues. Les conditions structurelles, le contenu de l'offre et des facteurs personnels propres aux enseignant-e-s jouent un rôle sur la participation à une formation continue formelle et sa fréquence. Cet article se propose d'examiner l'ensemble de ces questions à la lumière de la recherche.



Fig. 1: facteurs influant sur la motivation à participer à des formations continues

Les facteurs influant sur la motivation déterminent avec quelle fréquence, pendant combien de temps et dans quelle mesure les personnes participent à des formations continues (Richter et al. 2018). Les offres doivent donc être conçues de telle sorte qu'elles augmentent la motivation et qu'elles garantissent et améliorent la qualité de l'enseignement. En d'autres termes, les thèmes et formats de formation continue proposés, les possibilités offertes par l'école pour en bénéficier et la manière dont les enseignant-e-s abordent la formation continue sont trois niveaux qui influent sur la motivation à y participer. Ces trois niveaux sont décrits ci-après à l'aide d'exemples issus de la recherche.

Il est prouvé que le contenu et la forme de la formation continue influencent la motivation des enseignant-e-s à y participer. Souvent, les **offres et les formats** sont évalués en fonction de leur impact sur différents aspects de l'enseignement. À cette fin, on distingue plusieurs «niveaux d'efficacité» (voir figure 2), et, dans de nombreuses études, on analyse en particulier si et dans quel format la formation continue peut améliorer la qualité de l'enseignement (niveau d'efficacité 3) et/ou accroître les performances et la motivation des élèves (niveau d'efficacité 4) (cf. Lipowsky 2023, p. 16 s.; Rzejak et al. 2020, p. 19 s.).

Modèle d'évaluation de l'efficacité de la formation continue

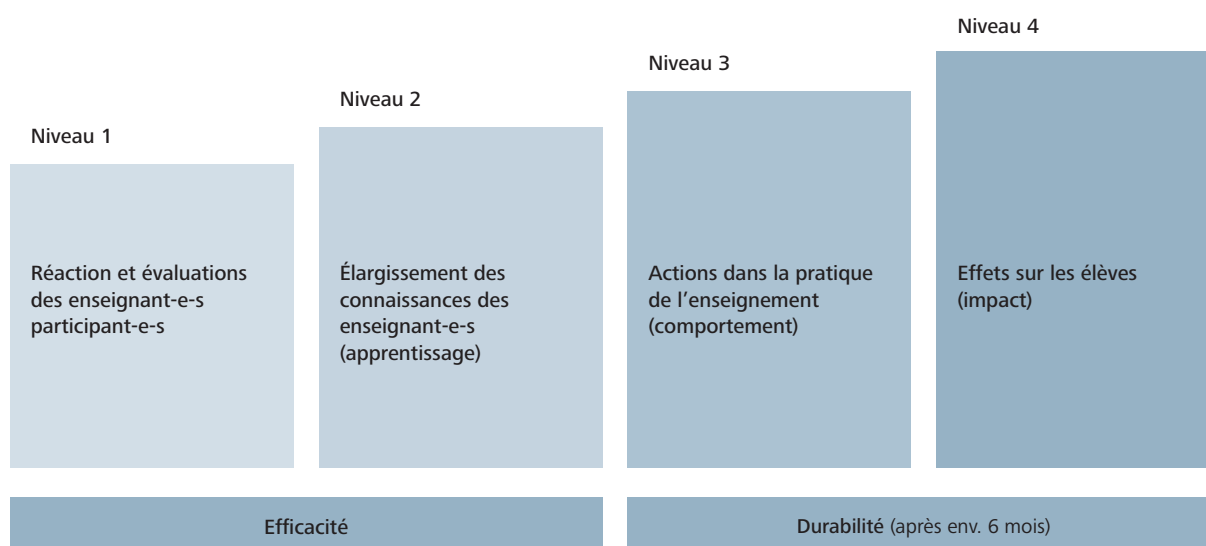


Fig. 2: selon Lipowsky, 2010; Kirkpatrick und Kirkpatrick, 2006

Des méta-études ont permis de définir des «éléments clés» qui caractérisent une formation continue efficace et réussie pour ces deux niveaux. Desimone et Pak (2017) mentionnent par exemple les cinq aspects suivants comme éléments centraux d'une formation continue efficace pour le corps enseignant: «content focus, active learning, sustained duration, coherence, and collective participation» (p. 4 s.). Lipowsky (2023, p. 22) cite notamment l'imbrication des phases d'apport théorique, d'expérimentation et de réflexion, ainsi que la promotion de la coopération et du feedback parmi les enseignant-e-s comme des facteurs particulièrement favorables pour l'enseignement et la réussite de l'apprentissage. Au niveau 1, il est demandé aux enseignant-e-s d'évaluer l'utilité de la formation continue et leur degré de satisfaction vis-à-vis de celle-ci. Pourtant, des études montrent que ces deux aspects n'ont qu'une faible influence sur l'enseignement, sur la motivation et sur les performances des élèves:

«[Pour ce niveau], les aspects tels que la satisfaction et la pertinence perçue des contenus sont importants, notamment pour la motivation à participer à d'autres formations continues. En revanche, il n'y a pas ou peu d'influence sur les niveaux d'efficacité représentés ci-après [niveaux 2–4]» (Rzejak et al. 2020, p. 19 s.).

Même si le fait de suivre une formation continue incite à participer à d'autres formations continues, cela ne signifie pas nécessairement que l'efficacité de l'enseignement sera améliorée. Une expérience positive peut, en revanche, influencer les connaissances professionnelles des enseignant-e-s (niveau 2), en développant «leurs valeurs et leurs convictions, leurs orientations motivationnelles et leurs capacités d'autorégulation» (ibid.).

Les formats favorisant la coopération entre enseignant-e-s sont particulièrement appréciés et donc motivants, car de nombreux enseignant-e-s participent à des formations continues précisément en raison des échanges entre collègues qu'elles permettent (Hauk et al. 2022, S. 1335 s.). Les formats d'une journée entière, organisés pendant le temps scolaire et proposés par des associations professionnelles ou des sociétés de branche, ont aussi un effet motivant (McMillan 2014; Hauk et al. 2022).

Au **niveau du système scolaire**, la culture de la formation continue telle qu'elle est vécue dans l'établissement joue un rôle dans la motivation des enseignant-e-s. Dans son étude auprès d'enseignant-e-s irlandais, McMillan a constaté que ceux-ci étaient plus motivés à participer à des formations continues lorsqu'une politique scolaire propice à la participation existait dans l'école et lorsque la pratique culturelle de suivre des formations continues était établie (2014, p. 15, traduction par l'auteur). Les retours positifs des collègues accroissaient aussi la motivation (ibid.). La motivation intrinsèque affichée par le formateur ou la formatrice durant la formation initiale influe aussi sur la compréhension qu'ont les enseignant-e-s de leur profession. Les modèles auxquels les enseignant-e-s sont exposés pendant leur formation – y compris en matière de formation continue – influencent la manière dont ils conçoivent leur propre professionnalisation et donc leur motivation à participer à des formations continues.

Toutefois, des facteurs liés à l'organisation de l'école peuvent aussi être des obstacles à la participation aux formations continues. Dans le Baromètre de la formation continue 2023, la «charge professionnelle trop élevée» est la raison la plus souvent invoquée pour expliquer la non-participation (Baromètre de la formation continue 2023, p. 26). L'effort organisationnel au sein de l'école est également une raison citée, et cela même si près de 80% des personnes interrogées s'estiment bien soutenues, voire très bien soutenues par la direction d'école dans leurs aspirations de formation continue (ibid., p. 27). L'enquête du Baromètre de la formation continue 2023 fait également ressortir qu'une plateforme nationale regroupant les offres simplifierait la recherche de formations continues (ibid., p. 32). Avec le remaniement de la webpalette et le soutien supplémentaire de ZEM CES, ce besoin est désormais pris en compte et la recherche de formations continues a gagné en simplicité dans toutes les régions linguistiques (cf. article webpalette, p. 48).

En résumé, des conditions-cadre garantissant un accès facilité et répondant au souhait d'autonomie des enseignant-e-s, ainsi qu'une culture de la formation continue activement vécue dans l'école favorisent l'engagement et la participation aux formations continues (Contributions ZEM CES pour le secondaire II 2023, p. 17).

Étant donné qu'en Suisse l'organisation et le choix des formations continues externes relèvent en grande partie des enseignant-e-s eux-mêmes (cf. article Règlements), il est également important de prendre en compte les **différences individuelles entre les enseignant-e-s** pour analyser leur engagement en matière de formation continue. Les raisons qui incitent les enseignant-e-s à s'inscrire à une formation continue et l'objectif poursuivi jouent un rôle déterminant dans la motivation à participer à la formation continue, tout comme les facteurs individuels qui favorisent la participation à telle ou telle offre de formation continue. Cependant, les facteurs motivationnels liés à la personnalité des enseignant-e-s sont peu étudiés dans la recherche sur l'efficacité, bien qu'il soit prouvé que la motivation pour la formation continue «joue un rôle essentiel dans le rendement des formations continues» (Hauk et al. 2022, p. 1327).

Seuls quelques résultats de recherche mettent en lumière ces aspects de la motivation pour la formation continue. Un facteur essentiel est par exemple l'expérience professionnelle: plus les personnes ont de l'ancienneté dans leur métier, moins souvent elles participent à des formations continues.

«On observe, chez la plupart des enseignant-e-s des pays de l'OCDE, une baisse continue de la participation à la formation continue formelle à partir d'environ 50 ans» (Hauk et al. 2022, p. 1329).

Selon des études, les formations continues sur des thèmes de didactique générale ou sur le développement de l'école sont moins souvent fréquentées par les enseignant-e-s expérimentés (ibid.). Cela peut représenter un défi particulier pour des projets de réforme tels que l'évolution de la maturité gymnasiale (EVMG) ou des nouveautés générales, comme les nouvelles formes d'enseignement et d'apprentissage dans la culture numérique. Dans l'étude détaillée de Hauk et al. (2022), les différences en fonction de l'ancienneté ont été étudiées plus précisément afin de prendre en compte d'autres facteurs de motivation. Par exemple, il est apparu que le facteur de motivation «interaction sociale» était pertinent pour tous les groupes d'âge. Autrement dit, les enseignant-e-s, qu'ils soient novices ou expérimentés, sont motivés à l'idée de participer à des formations continues parce que ces dernières offrent des possibilités de collaboration et d'échanges entre collègues. On peut en déduire que les offres de formation continue doivent résolument mettre l'accent sur les échanges et les travaux en groupe (Hauk et al. 2022, p. 1338).

Des différences statistiquement significatives sont apparues entre les groupes de personnes selon leur ancienneté concernant la «facette motivationnelle de l'orientation de carrière», l'«adaptation aux attentes externes» et l'«orientation développementale» (Hauk et al. 2022, p. 1336 s.). Les «enseignant-e-s dans la phase d'entrée dans la profession (1 à 6 ans d'ancienneté) et dans la phase d'expérimentation (7 à 18 ans d'ancienneté) [affichent en raison de ces trois facettes] une plus forte motivation pour la formation continue [...] que les enseignant-e-s chevronnés qui comptent plus de 19 années d'ancienneté.» (ibid. p. 1338). Au cours de la première phase, les aspirations de carrière ou la prise de nouvelles responsabilités dans l'école sont, chez les enseignant-e-s, une source de motivation pour participer à des formations continues. Mok (2001) a également montré que l'aspiration à obtenir une promotion est un facteur significatif de motivation à participer à des formations continues. Le constat effectué par McMillan (2014) est similaire: des facteurs intrinsèques comme l'intérêt pour la discipline et l'amélioration de la pratique professionnelle, mais aussi des motivations extrinsèques telles que de meilleures perspectives de carrière après une formation, jouent un rôle dans la motivation (p. 8 s.).

À l'inverse, la motivation pour la formation continue diminue de manière significative en milieu de carrière. Les enseignant-e-s plus âgés et plus expérimentés sont moins motivés à suivre une formation continue pour des raisons liées à la carrière. Leur motivation pour des formations continues dans lesquelles des exemples pratiques sont analysés reste en revanche intacte. Comme l'expliquent Hauk et al., les enseignant-e-s «élargissent [...] leurs connaissances professionnelles à un stade avancé de leur carrière surtout à travers la maîtrise et/ou (dans le meilleur des cas) la réflexion sur des épisodes concrets issus du quotidien scolaire et de l'activité d'enseignement.» (2022, p. 1338). Ce souhait de pouvoir discuter de cas et d'y réfléchir doit être pris en compte dans les offres de formation continue afin d'inciter cette catégorie d'enseignant-e-s expérimenté-e-s à participer à d'autres formations continues (ibid.). En résumé, la motivation pour la formation continue dépend de facteurs individuels, structurels et liés à l'offre, et doit donc être étudiée dans une perspective globale. Les facteurs motivationnels, liés à la personnalité des enseignant-e-s, sont peu étudiés dans la recherche sur l'efficacité, mais ils jouent un rôle prépondérant pour garantir une solide culture de la formation continue. Les conclusions présentées ici offrent aux prestataires de formation continue des points de repère sur lesquels ils peuvent s'appuyer pour adapter leur offre en fonction du groupe cible. Des formats qui permettent des échanges entre collègues et qui combinent les phases d'apport théorique, d'expérimentation et de réflexion semblent être intéressants pour tous les groupes cibles. Les enseignant-e-s plus jeunes semblent avoir un intérêt pour des offres spécifiques avec lesquelles ils peuvent acquérir de nouvelles responsabilités et endosser de nouvelles fonctions.

Les directions d'école sont encouragées à soutenir le développement professionnel des enseignant-e-s. Pour ce faire, elles doivent connaître les offres de formation continue, les recommander et encourager les enseignant-e-s à y participer. Cela concerne tout particulièrement les formations continues qui ouvrent la voie vers de nouveaux rôles, fonctions et responsabilités. Une culture de la formation continue soutenue par toutes les personnes concer-

nées et activement vécue dans les écoles, par exemple avec des échanges et des informations lors de conférences scolaires ou de réunions de groupes de disciplines, augmente l'intérêt et la motivation pour la formation continue. Si l'école, les prestataires et les enseignant-e-s s'engagent ensemble pour renforcer la formation continue, la profession peut gagner en attractivité et la satisfaction professionnelle des enseignant-e-s peut être améliorée, tout comme la qualité de l'enseignement.

Bibliographie

- Darling-Hammond, L., Hylar, M. E. & Gardner, M.** (2017). *Effective Teacher Professional Development*. Palo Alto, USA: Learning Policy Institute.
- Desimone, L. M. & Garet, M. S.** (2015). Best Practices in Teachers' Professional Development in the United States. *Psychology, Society & Education*, 7(3) (p. 252–263).
- Desimone, L. M. & Pak, K.** (2017). Instructional Coaching as High-Quality Professional Development. *Theory into Practice*, 56(1) (p. 3–12). doi.org/10.1080/00405841.2016.1241947
- Hauk, D., Gröschner, A., Rzejak, D., Lipowsky, F., Zehetner, G., Schöftner, T. & Waid, A.** (2022). Wie hängt die Berufserfahrung mit der Bereitschaft zur Teilnahme an Fortbildungen zusammen? Eine empirische Analyse zur generellen Fortbildungsmotivation von Lehrpersonen. *Zeitschrift für Erziehungswissenschaft*, 25 (p. 1325–1342). doi.org/10.1007/s11618-022-01080-5
- Lipowsky, F.** (2023). Befunde zur Fortbildungswirksamkeit. In B. Priebe, I. Plattner & U. Heinemann (Hrsg.), *Lehrkräftefortbildung: Zur Qualität von bildungspolitischer Steuerung* (p. 16–26). Weinheim: Beltz Juventa.
- McMillan, D. J., McConnell, B. & O'Sullivan, H.** (2014). Continuing professional development – why bother? Perceptions and motivations of teachers in Ireland. *Professional Development in Education*. doi.org/10.1080/19415257.2014.952044
- Mok, Y. F.** (2001). The influence of school, teacher and teacher-school fit factors in affecting teacher's participation in continuing professional education. *Change: Transformations in Education* Vol. 4(2) (p. 60–78).
- Richter, E., Richter, D. & Marx, A.** (2018). Was hindert Lehrkräfte an Fortbildungen teilzunehmen? Eine empirische Untersuchung der Teilnahmebarrieren von Lehrkräften der Sekundarstufe I in Deutschland. *Zeitschrift für Erziehungswissenschaft*, 21 (p. 1021–1043). doi.org/10.1007/s11618-018-0820-4
- Rzejak, D., Lipowsky, F. & Bleck, V.** (2020). Synopse bedeutsamer Merkmale von Lehrkräftefortbildungen. Wirkungsebenen und konzeptionelle Aspekte. *Journal für LehrerInnenbildung*, 20 (p. 18–30). doi.org/10.35468/jlb-04-2020-01
- ZEMCES** (2023). *Baromètre de la formation continue 2023. Troisième rapport de Baromètre sur la situation des besoins et des offres de formation continue pour le secondaire II*. Berne. www.zemces.ch/download/pictures/53/eskavp69nigcehw32blzb6zpgxfu8e/barometer_23_fr_231010.pdf
- ZEMCES** (2022). *Baromètre de la formation continue 2022. Deuxième rapport de Baromètre sur la situation des besoins et des offres de formation continue pour le secondaire II*. Berne. www.zemces.ch/download/pictures/9c/t36bo51zg9hbsxc9cvrgllbom7zzjr/barometre_de_la_formation_continue_2022.pdf
- ZEMCES** (2023). *Contributions pour le secondaire II n°3. Engagement pour la formation continue et pour la culture de la formation continue. Formation continue des enseignant-e-s et cadres scolaires du secondaire II en Suisse*. Berne. www.zemces.ch/download/pictures/8a/sqyh97dknsi9i3ujnpeq9nn3jip5zm/zemces_publication_03_23_f_digital.pdf

Figures

Fig. 1: influences sur la motivation pour la formation continue, d'après Richter, E., Richter, D. & Marx, A. (2018). doi.org/10.1007/s11618-018-0820-4

Fig. 2: représentation des niveaux d'efficacité, cité dans Amrhein, B., Fischer, C. Fischer Erfahrungen von Moderatorinnen und Moderatoren in Vielfalt fördern. www.bertelsmann-stiftung.de/de/unsere-projekte/in-vielfalt-besser-lernen/projektthemen/lehrkraefte/vielfalt-foerdern/erfahrungen-von-moderatorinnen-und-moderatoren-in-vielfalt-foerdern

6. Besoins de formation continue des enseignant-e-s du degré secondaire II en Suisse: situation actuelle en 2025

Stefan Dolder, enseignant de chimie, gymnase et école de culture générale Lerbermatt, Köniz, Facilitateur ZEM CES

Barbara Fässler, enseignante d'arts visuels, Kantonale Mittelschule Uri, Altdorf, Facilitatrice ZEM CES

Eike Martens, enseignante de mathématiques (immersion anglais), école cantonale de Stadelhofen, Zurich, Facilitatrice ZEM CES

6.1 Introduction

Une offre de formation continue de qualité doit être continuellement développée et adaptée aux évolutions sociétales et aux changements en matière de politique éducative, afin de rester actuelle et alignée sur les besoins des groupes cibles. Dans le cadre de la coordination orientée sur la demande (COD), ZEM CES assure une fonction de passerelle en recueillant, analysant et décrivant périodiquement les besoins de formation continue des enseignant-e-s et des cadres scolaires et en les transmettant aux actrices et acteurs de la formation continue.

En plus des enquêtes pour le Baromètre de la formation continue qui auront lieu tous les quatre ans à partir de 2026, des micro-sondages sur smartphone seront effectués périodiquement afin de saisir l'état actuel des besoins de formation continue.

Cette approche est pertinente dans la mesure où les nouvelles bases pour la maturité gymnasiale (RRM/ORM/PEC)⁸ posent de nouveaux défis pour les enseignant-e-s et les directions d'école dans les cantons. Pour que cette réforme soit mise en œuvre avec succès, les enseignant-e-s et les directions d'école ont besoin d'un soutien ciblé sous forme de formation. Ils doivent aussi être accompagnés tout au long du processus et bénéficier de mesures de formation continue.

Entre décembre 2024 et avril 2025, dans le cadre de leurs rencontres de réseau, les Facilitatrices et Facilitateurs ont effectué une enquête sur smartphone auprès des enseignant-e-s et des cadres scolaires de leur région (voir article). Les résultats doivent permettre aux prestataires de formation continue et aux autorités d'obtenir un aperçu des priorités des enseignant-e-s et des cadres scolaires en matière de formation continue. Les résultats de cette enquête sont présentés ci-après.

6.2 Conception de l'enquête 2024/25

En plus des thèmes disciplinaires et didactiques, d'autres sujets d'actualité importants ont été intégrés à l'enquête, par exemple la mise en œuvre de la réforme RRM/ORM, la culture numérique/l'IA et la gestion des crises vécues par les jeunes⁹.

Des enseignant-e-s et des cadres scolaires de tous les cantons et de toutes les disciplines ont été invités à indiquer **leurs principaux** thèmes d'intérêt pour des formations continues, et ce dans les cinq domaines suivants:

- thèmes relatifs aux disciplines,
- thèmes relatifs à la didactique,
- thèmes transversaux (fonctions spéciales/cadres scolaires),

⁸ Règlement de reconnaissance des maturité / Ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale / Plan d'études cadre

⁹ Cf. www.obsan.admin.ch/sites/default/files/2021-08/rapportsante_2020.pdf et Hölling et al. (2014). edoc.rki.de/bitstream/handle/176904/1894/23snHyPgg8sPo.pdf?sequence=1&isAllowed=y

- défis pédagogiques,
- EVMG¹⁰ (mise en œuvre du plan d'études cadre PEC, RRM/ORM 2024)

Pour chacun de ces domaines, les participant-e-s à l'enquête pouvaient choisir trois priorités à partir d'une liste de 10 à 12 éléments et noter d'autres thèmes/souhaits de formation continue dans un champ de texte libre. Cette limite fixée à trois choix possibles avait pour but de garantir une description fiable des priorités actuelles en matière de formation continue.

6.3 Description de l'échantillon

1192 enseignant-e-s et cadres scolaires de toutes les régions de Suisse (fig. 1) et de l'ensemble des disciplines et/ou groupes de disciplines (fig. 2) ont participé à l'enquête.

Taux de participation par canton/région

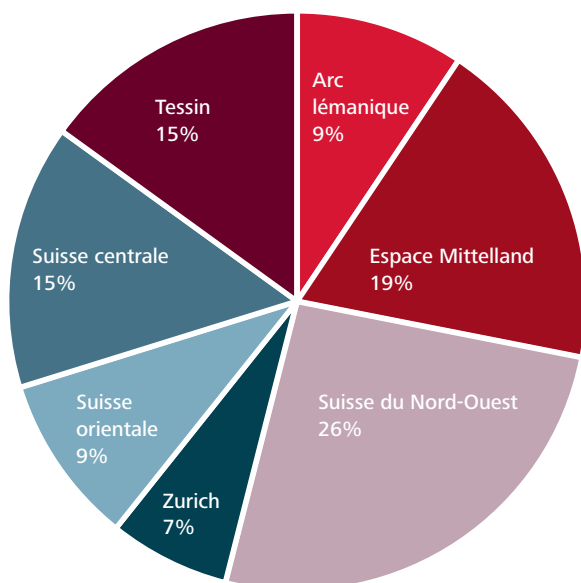


Fig. 1: répartition des participant-e-s par région (n = 1'192)

Taux de participation par discipline/groupe de disciplines

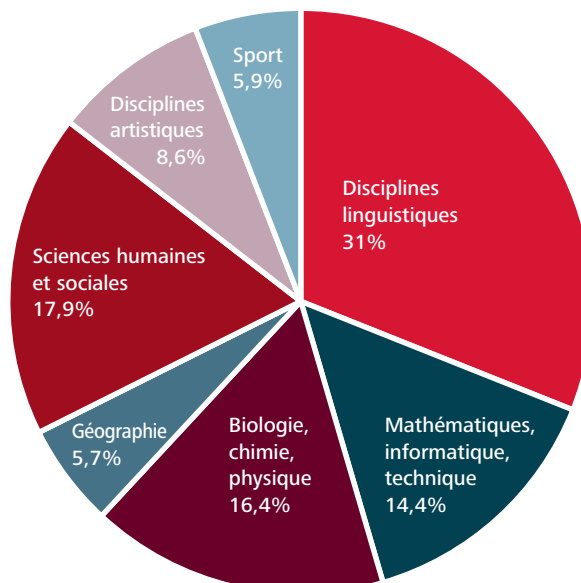


Fig. 2: répartition par discipline/groupe de disciplines (n = 1'192)

6.4 Résultats

Les données ont été analysées afin d'identifier d'éventuelles différences entre les régions ou les disciplines. Les résultats ne font apparaître aucune différence statistiquement significative entre les régions. Cet article renonce donc à présenter des données ventilées par régions ou par cantons. À la place, il présente les besoins de formation continue recueillis dans une vue globale d'une part, et par domaine thématique et disciplinaire, d'autre part. Cette dernière représentation permet de mettre en évidence les profils différenciés des disciplines ou groupes de disciplines.

¹⁰ EVMG – évolution de la maturité gymnasiale.

Thèmes de formation continue disciplinaires

Les résultats de l'enquête présentés ci-dessous montrent que le thème de formation continue disciplinaire «Nouveaux thèmes adaptés aux besoins en classe» arrive en première place, toutes disciplines confondues (fig. 3).

Dans les disciplines/groupes de disciplines (fig. 4), les thèmes de formation continue qui suscitent un intérêt apparaissent clairement, par exemple la littérature contemporaine dans les disciplines linguistiques, les sujets socio-politiques dans les sciences humaines et sociales et la géographie, ainsi que la recherche actuelle et/ou les visites d'institutions en rapport avec la discipline dans les sciences naturelles, les arts et la géographie.

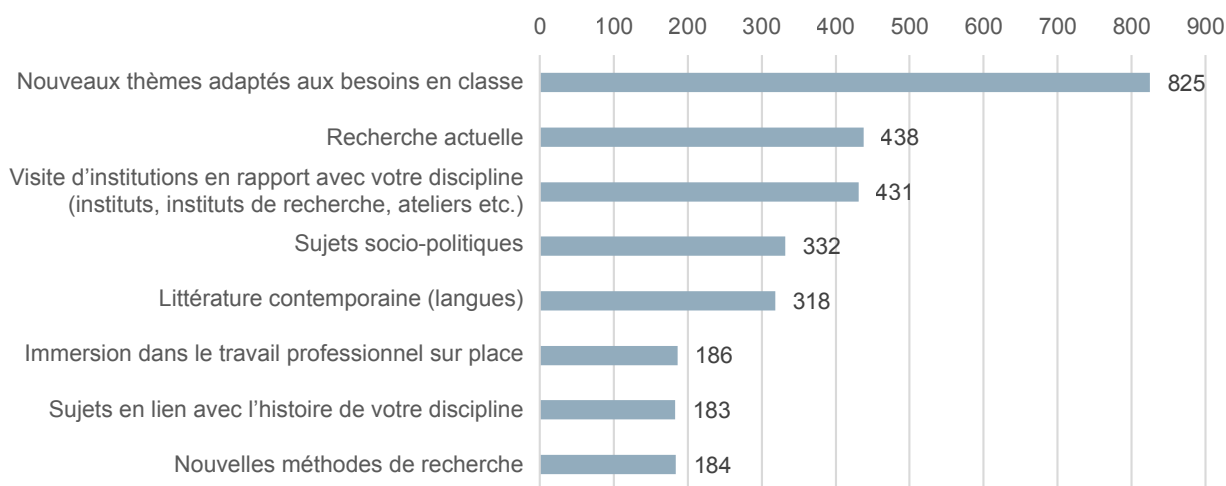


Fig. 3: aperçu global de la sélection des thèmes de formation continue disciplinaires. Jusqu'à trois réponses possibles (1'192 participant-e-s, 2'897 réponses).

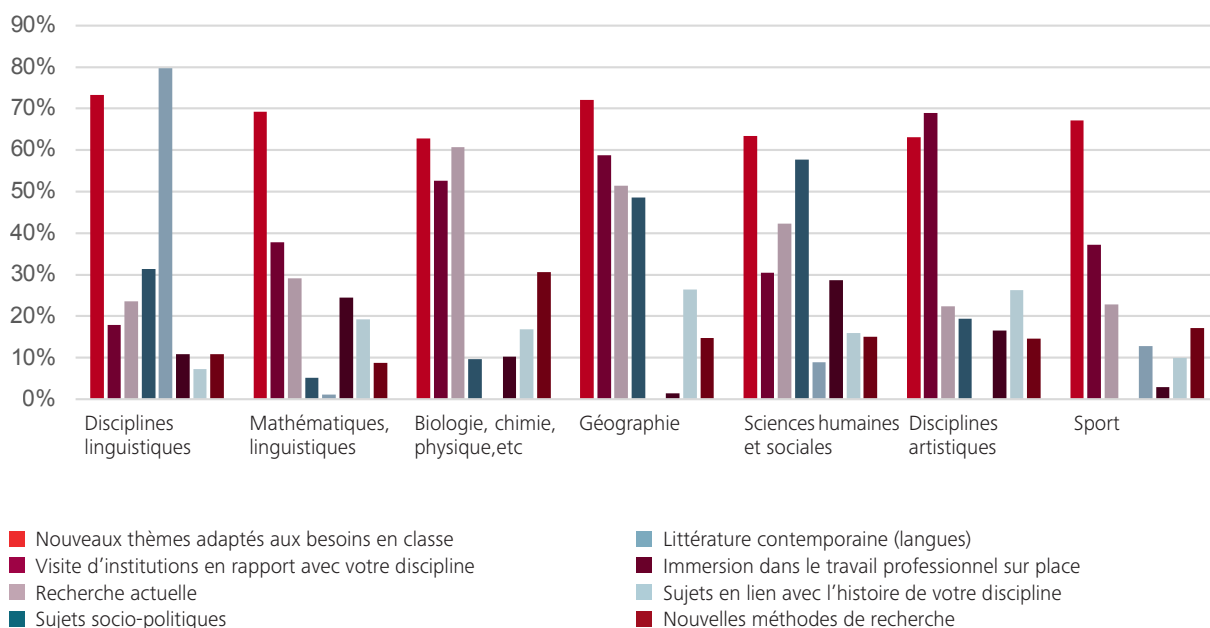


Fig. 4: choix des thèmes disciplinaires par discipline/groupe de disciplines. Pourcentage des participant-e-s ayant choisi le thème parmi les trois priorités.

Thèmes de formation continue didactiques

Concernant les thèmes didactiques, environ la moitié des participant-e-s à l'enquête exprime un intérêt pour des offres portant sur des «nouvelles formes et méthodes d'enseignement» (fig. 5). Un tiers des enseignant-e-s, à l'exception de ceux de la discipline «sport», souhaite découvrir les «outils numériques en classe».

D'autres thèmes apparaissent de manière hétérogène et sont fortement liés à la discipline (fig. 6).

Les enseignant-e-s de mathématiques et d'informatique s'intéressent le plus souvent à la formation continue pour augmenter «la motivation des élèves et l'accessibilité des contenus», tandis que plus de la moitié des enseignant-e-s de géographie participent en priorité à des visites de «lieux d'apprentissage en dehors de l'école/des excursions».

Environ un tiers des enseignant-e-s dans les disciplines «sport», «langues» et «sciences humaines et sociales» s'intéresse aux «outils numériques pour l'évaluation». Seuls 20% des enseignant-e-s du secteur MINT (mathématiques, informatique, sciences naturelles et technique) et 5% des enseignant-e-s des disciplines artistiques expriment un intérêt pour ce thème.

Les thèmes les moins souvent choisis sont les «programmes d'échange» et «l'enseignement par immersion». Cela soulève la question de savoir comment les mesures de formation continue pourraient être conçues afin de répondre aux exigences de l'article du RRM concernant les échanges et la mobilité (article 22)¹¹.

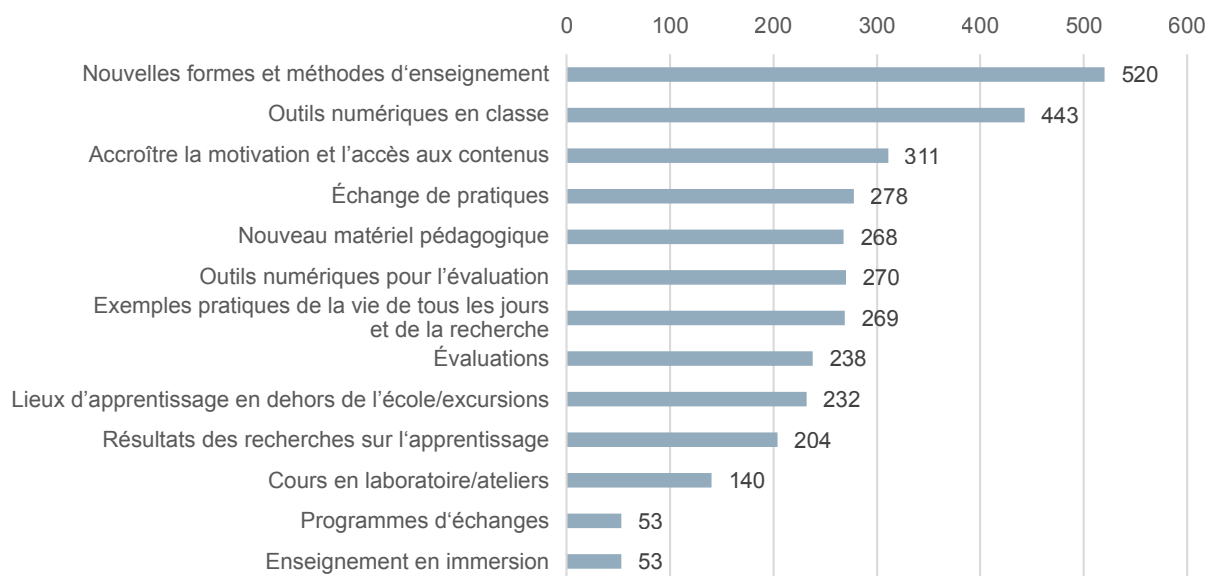


Fig. 5: aperçu global du choix de thèmes de formation continue didactiques. Jusqu'à trois réponses possibles (1'192 participant-e-s, 3'279 réponses).

¹¹ Article 22² RRM/ORM: les conditions nécessaires sont réunies pour permettre à chaque élève de participer à des activités d'échanges et de mobilité dans une autre région linguistique en Suisse ou à l'étranger.

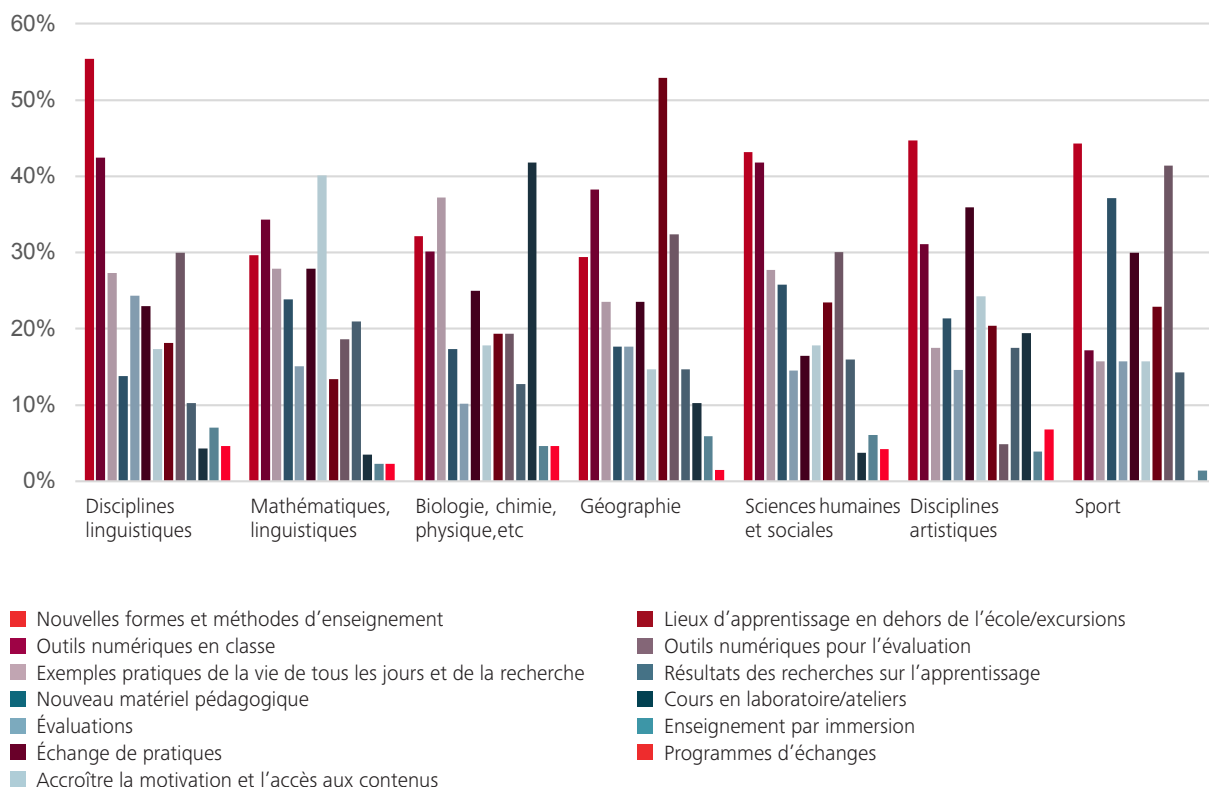


Fig. 6: choix des thèmes didactiques par discipline/groupe de disciplines. Pourcentage des participant-e-s ayant choisi le thème parmi les trois priorités.

Thèmes de formation continue transversaux (fonctions spéciales/cadres scolaires)

Les thèmes transversaux prioritaires sont à peu près les mêmes dans les différents groupes de disciplines (fig. 8).

En fonction du groupe de disciplines, la «gestion de classe» et l'«encadrement du travail de maturité» ont été cités comme thèmes prioritaires pour la formation continue par 40 à 45% des personnes interrogées (fig. 7). Ces thèmes concernent pratiquement tous les enseignant-e-s. L'intérêt marqué pour le thème «gestion de classe» pourrait avoir un lien avec les défis relatifs aux troubles psychiques et sociaux chez les jeunes et être corrélé aux résultats de la section «Domaine de la formation continue: défis pédagogiques» (fig. 9). Le faible intérêt pour les autres thèmes suggère qu'ils concernent un groupe de personnes plus restreint, qui exerce ou souhaiterait exercer des fonctions spéciales au sein de l'école.

Certaines différences notables apparaissent toutefois dans les priorités spécifiques aux disciplines. Les enseignant-e-s de sport sont deux fois plus nombreux (env. 40%) que les autres enseignant-e-s à s'intéresser aux formations continues axées sur des activités de team building. Seuls 4% des enseignant-e-s de biologie, chimie et physique ont cité la compensation des désavantages comme un thème de formation continue prioritaire, alors que ce thème a été choisi par 20% des enseignant-e-s de langues. Environ 20% des enseignant-e-s dans les disciplines artistiques ont sélectionné la direction de groupe de discipline comme thème de formation. Chez les enseignant-e-s de géographie, on constate un intérêt beaucoup plus prononcé pour les formations continues à propos de la gestion de l'école et du personnel (env. 15%) et du soutien pédagogique en matière de TIC (env. 25%) comparé aux autres groupes de disciplines.

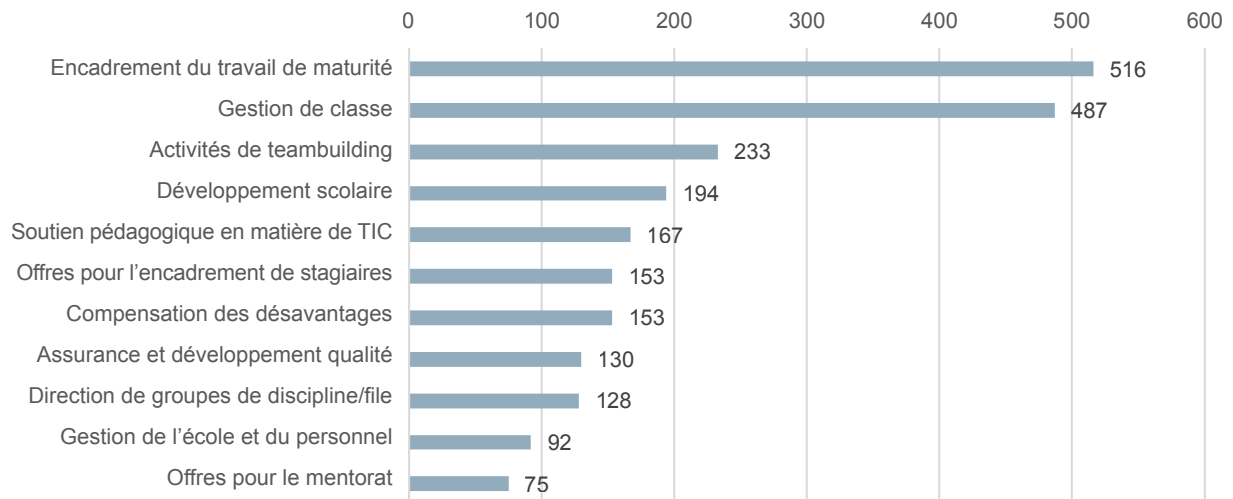


Fig. 7: aperçu global du choix de thèmes de formation continue transversaux (fonctions spéciales/cadres scolaires). Jusqu'à trois réponses possibles (1'192 participant-e-s, 2'328 réponses).

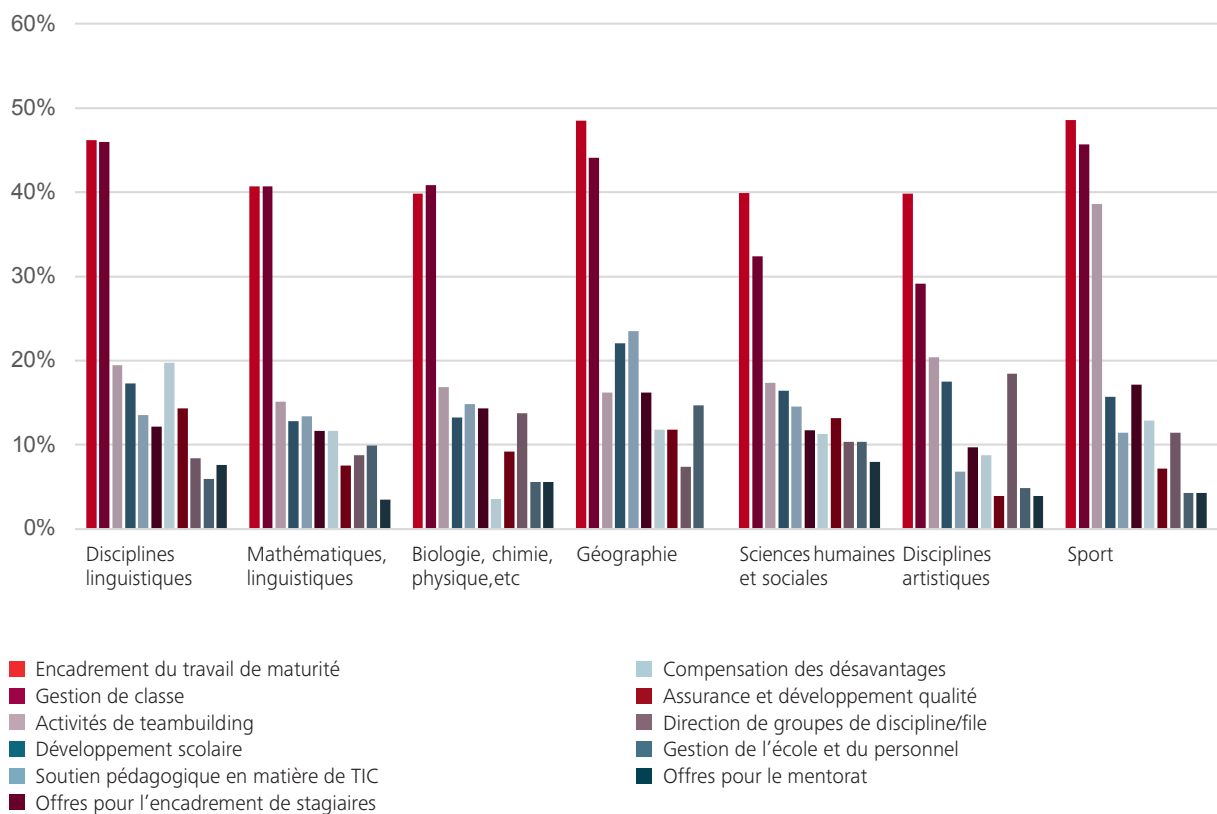


Fig. 8: choix des thèmes transversaux par discipline/groupe de disciplines. Pourcentage des participant-e-s qui ont choisi le thème parmi les trois priorités.

Domaine de la formation continue: défis pédagogiques

S'agissant des défis pédagogiques, quatre problématiques actuellement au centre des discussions¹² se classent dans les premières positions. Près de la moitié des participant-e-s exprime un besoin de formations continues sur la «gestion du stress et de la surcharge des adolescent-e-s» (fig. 9). Près de 45% des participant-e-s s'intéressent à des formations continues en lien avec «l'utilisation du BYOD en classe et les défis numériques». Environ un tiers des personnes interrogées souhaite acquérir de nouvelles connaissances dans la gestion des crises psychiques chez les jeunes. Environ un quart d'entre elles considère importantes les formations continues sur les besoins d'apprentissage et les particularités des élèves neurodivergents (notamment TDAH, dyslexie ou trouble du spectre de l'autisme).

Ce sont surtout les enseignant-e-s des disciplines linguistiques, artistiques ainsi que les enseignant-e-s de sport (près de 40%) qui expriment un besoin de formation continue sur les crises psychiques à l'adolescence (env. 25% des enseignant-e-s dans les disciplines MINT). 23% des enseignant-e-s de mathématiques/informatique expriment un intérêt pour des formations continues dans le domaine des «dysfonctionnements d'apprentissage et de la dyscalculie».

Les conséquences pédagogiques du BYOD avec ses nouvelles possibilités didactiques, mais aussi les possibilités pratiquement illimitées pour les élèves de fuir mentalement l'enseignement si celui-ci ne correspond pas à leurs besoins et possibilités d'apprentissage, sont un thème de formation continue prioritaire pour environ la moitié des enseignant-e-s en langues, sciences naturelles, humaines et sociales. Les enseignant-e-s des disciplines artistiques et les enseignant-e-s de sport sont moins nombreux à faire de ce thème une priorité de formation continue.

Les formations continues sur les élèves neurodivergent-e-s ont été beaucoup plus souvent choisies par les enseignant-e-s des disciplines linguistiques et artistiques (34%) que par les enseignant-e-s de géographie (11%) et des autres disciplines MINT. Il serait intéressant d'étudier les causes de cette différence.

Peu nombreux sont les enseignant-e-s (moins de 4%; 7% des enseignant-e-s de géographie et des disciplines artistiques) à avoir exprimé un intérêt pour des formations continues sur le thème du «harcèlement sexuel».

¹² Santé publique suisse (2023): Rapport de conférence. Augmentation des problèmes psychiques chez les adolescent-e-s et les jeunes adultes – une conférence avec les jeunes pour aborder les causes et les solutions possibles.
public-health.ch/fr/zunahme-psychischer-probleme-bei-jugendlichen-und-jungen-erwachsenen-eine-tagung-mit-jungen-menschen-zu-ursachen-und-1%C3%B6sungsans%C3%A4tzen

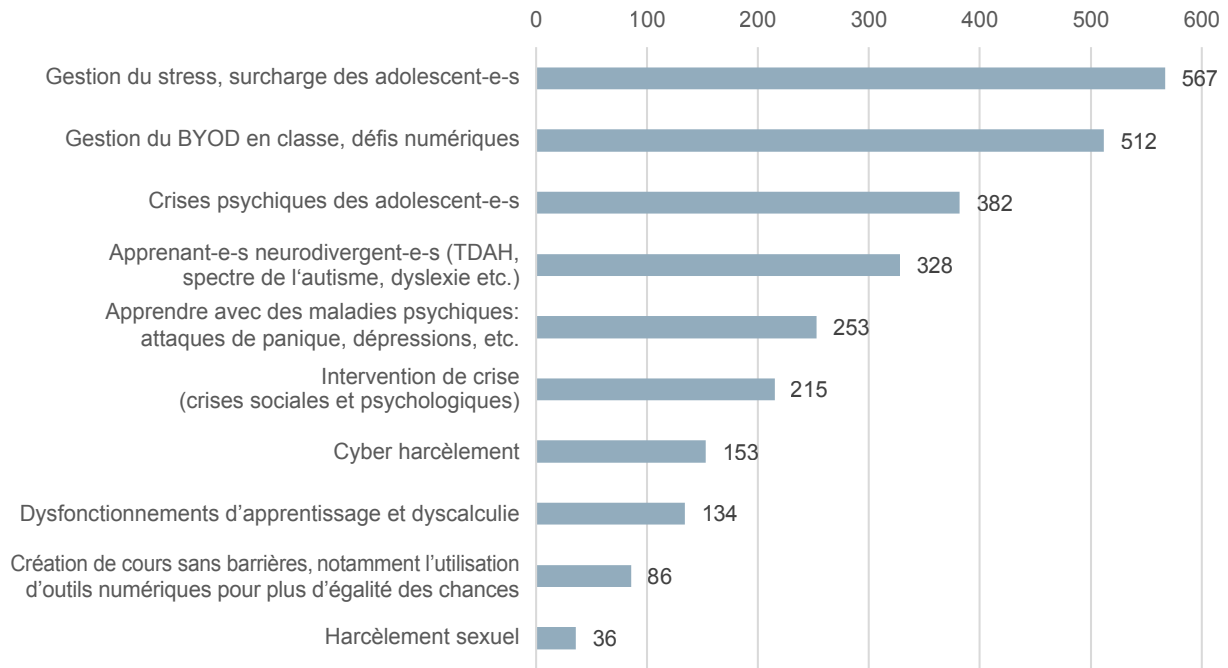


Fig. 9: aperçu global du choix de thèmes de formation continue pédagogiques. Jusqu'à trois réponses possibles (1'192 participant-e-s, 2'666 réponses).

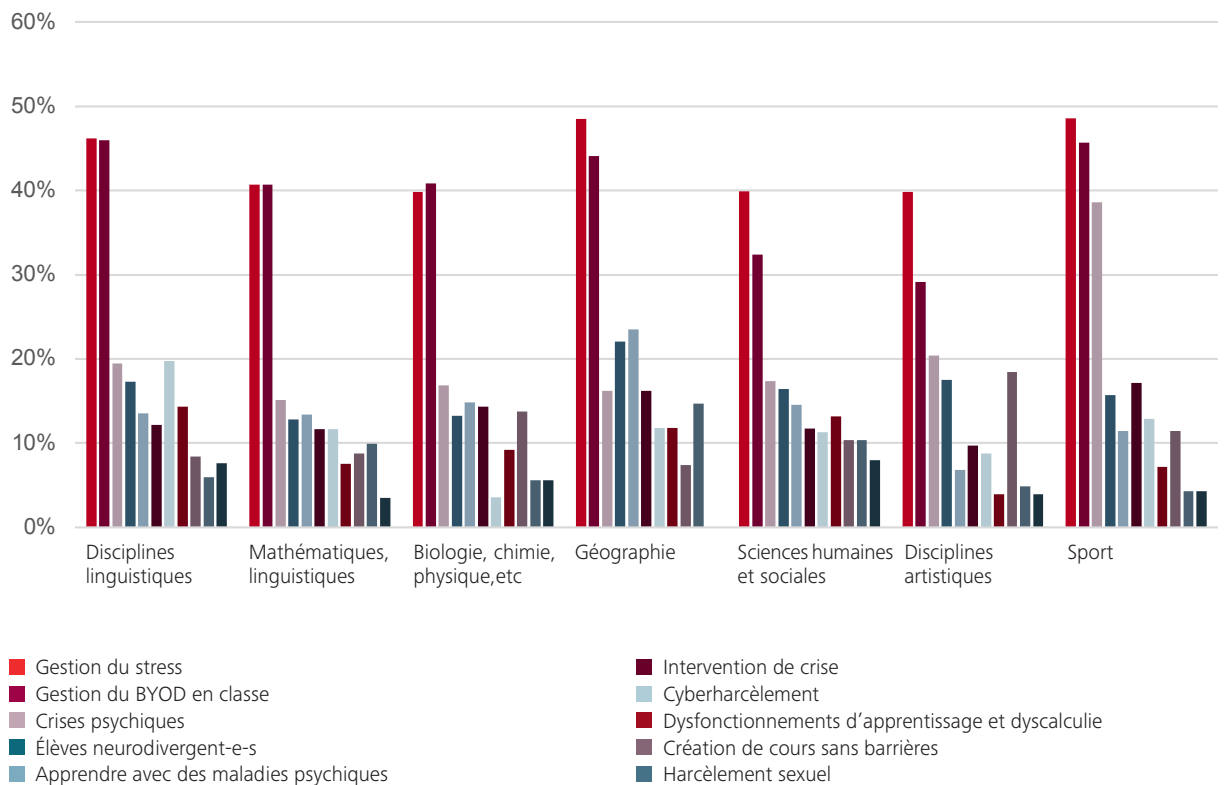


Fig. 10: choix des thèmes de formation continue pédagogiques par discipline/groupe de disciplines. Pourcentage des participant-e-s qui ont choisi le thème parmi les trois priorités.

Thèmes de formation continue sur l'EVMG (nouveau plan d'études cadre)

Au moment de l'enquête, deux thèmes se démarquaient clairement: l'«enseignement interdisciplinaire» (thème prioritaire pour 46,8 % des participant-e-s) et l'«enseignement et l'évaluation orientés sur les compétences» (thème prioritaire pour 35,7% des participant-e-s) (fig. 11).

En moyenne, seul un cinquième à un dixième des personnes interrogées ont exprimé un intérêt pour les autres thèmes. Le numérique est cité comme thème prioritaire par à peine un cinquième des personnes interrogées. De grandes différences apparaissent selon la discipline/le groupe de disciplines concernant le degré de priorité accordé aux autres thèmes transversaux comme l'éducation au développement durable, les compétences transversales méthodologiques, l'éducation à la citoyenneté, les compétences liées à la personnalité et la propédeutique scientifique (fig. 12).

Dans l'étude du diagramme (fig. 12), il convient de noter que, dans le nouveau plan d'études cadre, les compétences de base et transversales sont définies de manière contraignante pour toutes les disciplines. Ainsi, il faut désormais se demander quelle peut être la contribution des disciplines MINT à l'éducation à la citoyenneté (EC) ou aux compétences orientées sur la personnalité, ou comment les disciplines linguistiques et artistiques peuvent intégrer l'éducation au développement durable (EDD) dans leur enseignement. Les groupes de discipline s'intéressent principalement à des thèmes EVMG qui font déjà partie de leur domaine disciplinaire et avec lesquels ils sont familiarisés.

Ainsi, l'éducation au développement durable est un thème de formation continue jugé prioritaire surtout par les enseignant-e-s de sciences naturelles. L'éducation à la citoyenneté a été choisie comme thème prioritaire par les enseignant-e-s en sciences humaines et sociales et en géographie. Les compétences liées à la personnalité sont un thème de formation continue qui intéresse les enseignant-e-s des disciplines artistiques et les enseignant-e-s de sport. En revanche, l'importance accordée à la propédeutique scientifique est deux fois plus élevée chez les enseignant-e-s de mathématiques/informatique (21%), biologie/chimie/physique (26%) que dans les autres disciplines. Les chiffres laissent supposer qu'une planification des formations continues par rapport aux groupes cibles (connaissances préalables et orientation disciplinaire) pourrait avoir une importance considérable s'agissant des formations continues sur des thèmes transversaux spécifiques de l'EVMG.

L'engagement pour le bien commun, les échanges et la mobilité ou la gestion de carrière sont les thèmes de l'EVMG jugés les moins prioritaires en matière de formation continue. Il s'agit de contenus qui vont au-delà des thèmes transversaux et spécifiques aux disciplines et qui dépassent donc le cadre de l'école.

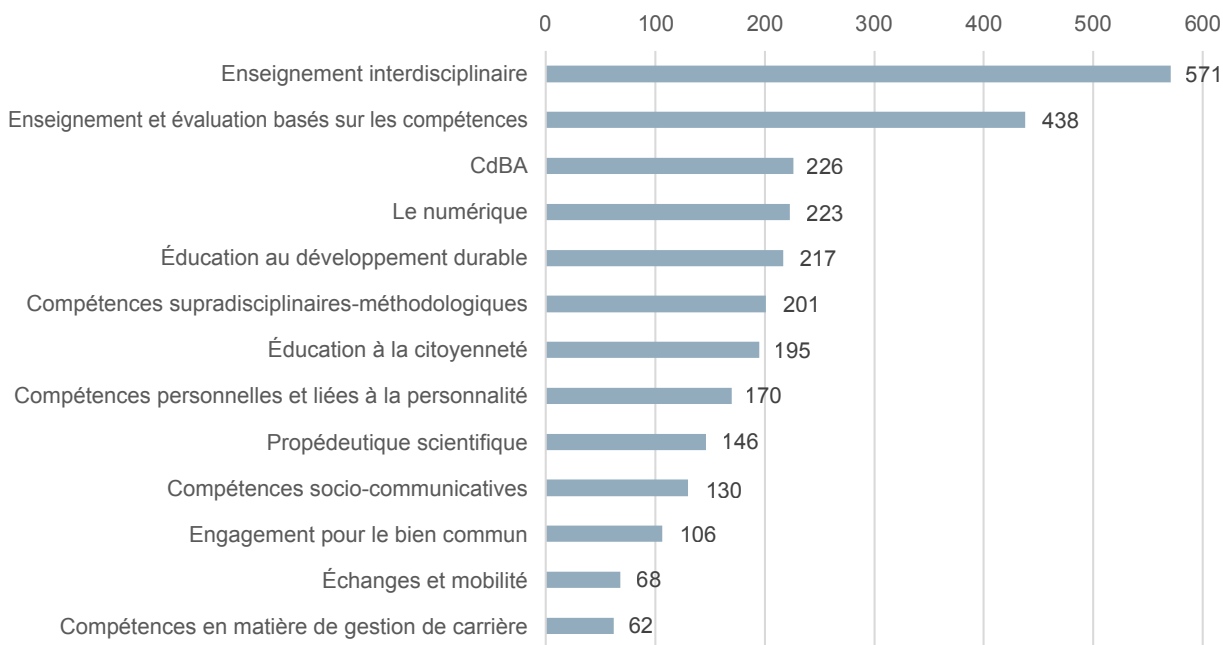


Fig. 11: aperçu global du choix de thèmes de formation continue concernant le nouveau plan d'études cadre (PEC). Jusqu'à trois réponses possibles (1'192 participant-e-s, 2'753 réponses).

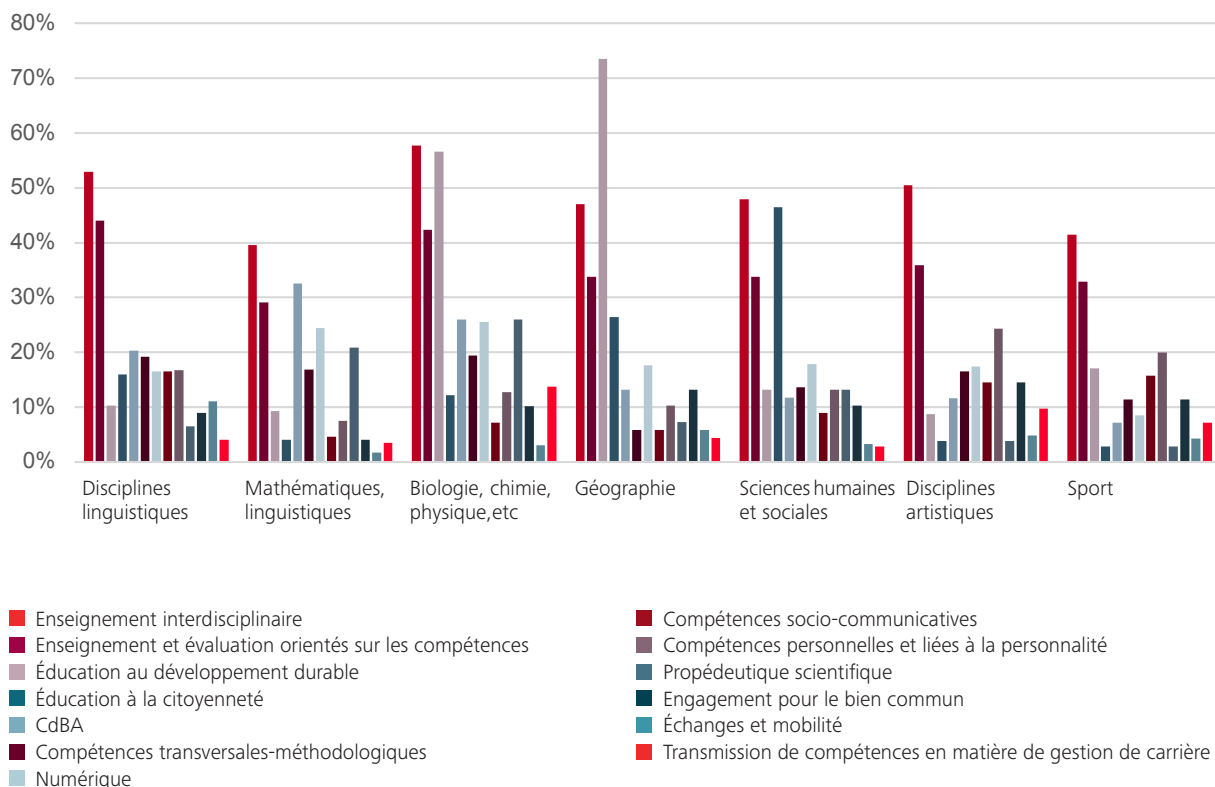


Fig. 12: aperçu global du choix de thèmes de formation continue concernant le nouveau plan d'études cadre (PEC). Pourcentage des participant-e-s ayant choisi le thème parmi les trois priorités.

6.5 Conclusion

Si l'on regroupe les cinq domaines thématiques de formation continue abordés dans l'enquête (fig.13), on constate sans surprise que les sujets de formation continue qui suscitent un intérêt concernent surtout les contenus et les méthodes d'enseignement et doivent être compris comme une conséquence directe de l'EVMG: les personnes interrogées citent en priorité les nouveaux thèmes d'enseignement (deux tiers des personnes interrogées), l'enseignement interdisciplinaire (plus de la moitié des personnes interrogées) ainsi que l'enseignement et l'évaluation orientés sur les compétences. Cela montre que les nouveaux thèmes et aspects introduits dans le cadre de l'EVMG (RRM/ORM et PEC) pourraient correspondre à de réels besoins de formation continue.

Dans toute la Suisse et dans toutes les disciplines, près de la moitié des enseignant-e-s s'intéresse à des formations continues sur le thème du stress et de la surcharge chez les jeunes. Cela montre l'ampleur du besoin de formation sur ce thème et à quel point il fait partie du quotidien scolaire.

Avec l'introduction du BYOD et le développement de l'IA, les enseignant-e-s sont confrontés à une multitude de nouvelles possibilités techniques et didactiques, mais font aussi face à des défis immanents. La gestion du BYOD, l'utilisation des outils numériques, les nouvelles méthodes d'enseignement et les défis pédagogiques liés à la gestion de classe se classent ainsi entre la quatrième et la huitième place parmi les thèmes prioritaires.

Concernant les autres thèmes transversaux introduits avec l'EVMG, par exemple l'éducation au développement durable (EDD) ou l'éducation à la citoyenneté (EC), il convient de prendre en compte les différences d'intérêt selon les disciplines (fig. 12) dans la conception des offres de formation continue. Aucune différence statistiquement pertinente ne peut être constatée entre les régions, ce qui signifie que ces offres peuvent être facilement mises en œuvre dans toute la Suisse ou dans plusieurs régions.

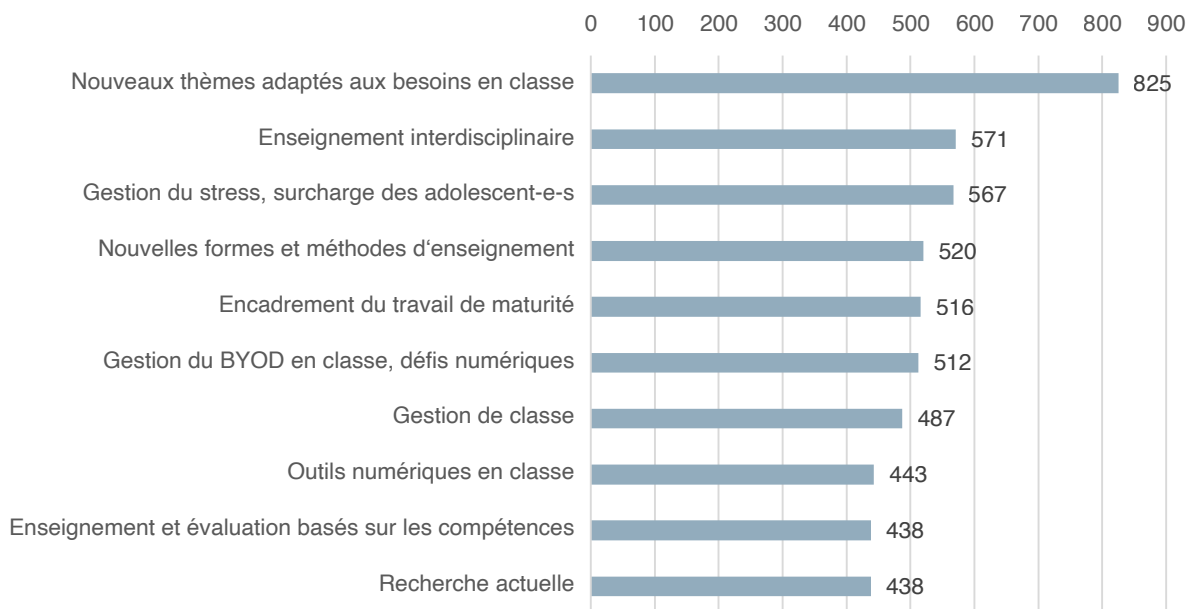


Fig. 13: top 10 des thèmes à choisir pour la formation continue: fréquence absolue des réponses pour tous les thèmes de formation continue (1'192 participant-e-s et 13'923 réponses).

6.6 Perspectives

Effectuée pour la première fois, l'enquête par smartphone a permis d'interroger un nombre considérable d'enseignant-e-s et de recueillir des données pertinentes. Les résultats sont intégrés au Dialogue formation continue et seront transmis aux prestataires de formation continue (par l'intermédiaire de la CSRFC S-II) et aux sociétés de branche de la société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire (SSPES) (par l'intermédiaire des délégué-e-s à la formation continue). Les résultats seront également examinés et discutés lors des rencontres régionales des Facilitatrices et Facilitateurs.

L'enquête pour le prochain Baromètre de la formation continue 2027 s'est déroulée de janvier à mars 2026. Elle permet à tous les enseignant-e-s et cadres scolaires du degré secondaire II formation générale de s'exprimer sur leurs besoins de formation continue et sur leur situation dans ce domaine. Au vu de la réussite de l'enquête sur smartphone, il est prévu de la renouveler périodiquement dans les régions lors des années où aucun Baromètre de la formation continue n'est publié.

La corrélation mentionnée à la section «Thèmes de formation continue transversaux (fonctions spéciales/cadres scolaires)» entre la fréquence des sujets d'intérêt pour la formation continue et la part des enseignant-e-s assumant des fonctions spéciales ou de direction pourrait permettre de quantifier les besoins d'offres dans ces domaines à l'échelle nationale. Les chiffres actuels devraient donc être vérifiés quant à leur stabilité et leurs tendances dans le cadre d'enquêtes ultérieures.

En cas d'intérêt, les données régionales et nationales présentées dans cet article sur les différents groupes de disciplines et sur les disciplines (p. ex. pour des cantons et/ou disciplines en particulier) peuvent être obtenues auprès de ZEM CES: info@zemces.ch

7. La formation continue en matière d'interdisciplinarité: perspectives d'une enseignante de plusieurs disciplines

Jayne Brady de Castro, enseignante d'allemand et d'anglais, Collège et ECG Madame de Staël, Facilitatrice ZEM CES

Introduction

En tant qu'enseignante d'anglais et d'allemand, je souhaitais par cette recherche mieux comprendre l'application pratique des concepts fondamentaux issus de la réforme de la maturité gymnasiale dans mon enseignement futur, en particulier l'interdisciplinarité¹³ et la multidisciplinarité¹⁴, ainsi que leur articulation mutuelle et leur lien avec les compétences transversales.¹⁵ L'accent sur la formation continue des enseignant-e-s dans cet article s'appuie également sur mon rôle de Facilitatrice ZEM CES pour la région genevoise, ainsi que sur mon expérience professionnelle dans un projet sur la formation continue des enseignant-e-s avec le Bureau international de l'éducation de l'UNESCO (BIE) et l'Agence européenne pour l'éducation inclusive.

Pour accompagner les enseignant-e-s dans un système éducatif en transition vers l'interdisciplinarité, l'offre de formation continue en Suisse doit également se développer de manière réfléchie et critique (SSPES, 2024). La réforme soulève en particulier une question cruciale pour le corps enseignant actuel: comment l'offre de formation continue pourrait-elle évoluer en matière d'interdisciplinarité en s'appuyant à la fois sur les acquis des enseignant-e-s et sur la recherche? Sur le plan méthodologique, j'ai consulté la littérature scientifique à l'échelle suisse, européenne et internationale décrivant les pratiques scolaires existantes et la formation des enseignant-e-s répondant aux exigences légales en matière d'interdisciplinarité, principalement en français et en anglais. J'ai ainsi exploré des modèles innovants, efficaces et pertinents pour la formation des enseignant-e-s à l'interdisciplinarité.

L'interdisciplinarité comme obligation légale

Dans le cadre de la réforme de la maturité gymnasiale, l'intégration de l'interdisciplinarité dans le cursus gymnasial est devenue une obligation légale. L'objectif est de renforcer la pertinence de la future formation gymnasiale en vue des évolutions et grandes tendances technologiques, économiques et sociales (RRM/ORM, Art 3; 20). Au niveau des établissements scolaires, un travail interdisciplinaire présente des opportunités, telles qu'une dynamique d'établissement renouvelée, un changement de rythme et un renforcement de la pédagogie par projet (Félix et Blumenthal, 2023). La mise en œuvre de séquences interdisciplinaires semble aussi avoir des effets positifs sur la motivation des élèves et la collaboration entre collègues de différentes disciplines, et favorise le développement professionnel des enseignant-e-s en leur permettant d'accroître leurs connaissances, leur expertise et leur réseau professionnel (Tonnetti et Lentillon-Kaestner, 2023).

Toutefois, le renforcement de l'interdisciplinarité dans l'enseignement pose également de nombreux défis, notamment un changement important de paradigme disciplinaire et de pratiques scolaires (Sgard et Müller, 2025). En particulier, le travail interdisciplinaire nécessite certaines conditions sur le plan organisationnel: «Il s'agit là des formes de collaboration entre les enseignantes et enseignants, des contextes d'enseignement mis à disposition,

¹³ L'interdisciplinarité désigne les jonctions de connaissances et de savoir-faire de plusieurs disciplines afin de traiter des problématiques importantes (art. 20, al. 2, RRM/ORM; cf. chap. 2.6 PEC, 2024). Le travail interdisciplinaire se distingue par le fait que l'on fait converger différentes perspectives, concepts et méthodes disciplinaires. La meilleure manière consiste en une collaboration entre deux (ou plusieurs) enseignantes ou enseignants (préparation, co-enseignement par moments et travail de suivi). L'interdisciplinarité consiste à mettre en relation plusieurs disciplines dans le but d'étudier des enjeux complexes (Félix et Blumenthal, 2023; Rizzo, 2018).

¹⁴ Le travail multidisciplinaire est une forme moins prononcée d'«interdisciplinarité», dans laquelle on se limite à travailler ... dans différentes disciplines sur les mêmes thèmes ou compétences.» (chapitre 2.6.1 PEC, 2024).

¹⁵ Les compétences transversales désignent les compétences méthodologiques, personnelles et socio-communicatives qui apparaissent sous forme comparable dans plusieurs ou dans toutes les disciplines, ou en complémentarité aux disciplines (art. 20, al. 1, RRM/ORM; cf. chapitre 2.2 PEC, 2024).

de l'orientation à centrer sur un projet ou une thématique, ou encore de la structuration de l'unité didactique dans son ensemble.» (PEC, 2024, chapitre 2.6.2, p. 21).

L'intégration de l'interdisciplinarité dans l'enseignement

Il semble d'abord pertinent d'identifier quelques espaces précurseurs, ou «contextes d'enseignement» pour l'interdisciplinarité, ainsi que les pratiques actuelles dans les gymnases suisses en termes de collaboration, d'orientation des projets ou des thématiques interdisciplinaires et de structuration didactique déjà développée dans ces contextes.

Par définition, l'approche interdisciplinaire recouvre plusieurs modalités et différentes portes d'entrée (Félix et Blumenthal, 2023; Dufays et al., 2015). Premièrement, les travaux de maturité offrent depuis longtemps des occasions de réflexions transversales et interdisciplinaires en complémentarité des savoirs disciplinaires, en touchant «aussi bien à des domaines très spécialisés qu'à une interdisciplinarité ou une transdisciplinarité» (PEC, 2024, chapitre 3.4). Pourtant, l'orientation et la structuration didactique du travail de maturité dans sa forme actuelle est généralement encadrée par un-e seul-e enseignant-e et la collaboration se réalise seulement au moment de l'évaluation, avec la soutenance devant un juré. De même, le regroupement d'une option spécifique ou un cours à option autour de deux disciplines, constitue potentiellement un espace propice à l'interdisciplinarité (Cavallini et Martinelli, 2024), à condition que les disciplines soient explicitement mises en relation en visant l'intégration des connaissances à travers la collaboration des enseignant-e-s concerné-e-s (Choi & Pak, 2006, Lenoir et Hasni, 2016, Darbelley, 2019).

Dans une autre perspective, le PEC souligne qu'un travail interdisciplinaire peut favoriser le développement des compétences transversales (PEC, 2024, chapitre 2.6.2). Par ailleurs, apprendre à thématiser un sujet dans plusieurs disciplines, ou à maximiser ses révisions dans des ateliers méthodologiques, a déjà offert des contextes d'enseignement interdisciplinaires (Martignoni et Mejía, 2024). À noter également que les voyages linguistiques et les maturités bilingues sont de longue date des espaces favorables pour une démarche interdisciplinaire visant aussi les compétences personnelles et socio-communicatives. Les compétences numériques offrent aussi une passerelle vers le travail interdisciplinaire (Félix et Blumenthal, 2023). Ainsi, la mise en place des semaines informatiques à Genève a permis à la fois aux élèves d'intégrer des connaissances transversales, telles que la coopération et la communication, et aux enseignant-e-s de développer des séquences didactiques avec des exigences disciplinaires de l'informatique et du français (IRD, 2022–2023). Ces semaines ont bénéficié d'une collaboration institutionnalisée entre les enseignant-e-s de différentes disciplines, notamment le français et l'informatique.

Au-delà des pratiques interdisciplinaires actuelles visant à travailler les interfaces et les zones de chevauchement entre les disciplines, il existe aussi des pratiques interdisciplinaires qui visent une approche plutôt par centrage thématique, problématique ou défi (PEC, 2024, chapitre 2.6.2). À Genève, ce type de travail interdisciplinaire thématique a déjà fait l'objet de projets d'établissement, de cours facultatifs, de journées ou semaines thématiques, en lien par exemple avec la citoyenneté, l'égalité, ou la migration (Campus pour la Démocratie, 2019; Commission d'égalité, 2025, Pillonel, 2024). La collaboration et la structuration didactique dans ces espaces pionniers se développe d'une manière plutôt organique, sur une base volontaire, tout en donnant naissance à des structurations didactiques innovantes, comme «l'escape game pédagogique»¹⁶.

En résumé, plusieurs contextes d'enseignement au sein des gymnases offrent un terrain favorable au développement de l'interdisciplinarité. Pourtant, la collaboration, l'orientation et la didactique dans ces espaces sont souvent développées de manière informelle et volontaire. La recherche à l'échelle suisse suggère que cette approche conduit rarement à une véritable intégration de plusieurs disciplines dans les écoles secondaires et que, malheureusement, les difficultés des élèves sont plus fréquentes lorsque l'intégration entre les disciplines reste faible ou incomplète (Tonnetti & Lentillon-Kaestner, 2023).

¹⁶ Un jeu d'évasion, adapté aux objectifs pédagogiques, à réaliser en groupe et construit sur une succession d'énigmes permettant d'atteindre un but.

L'intégration de l'interdisciplinarité dans la formation continue

La formation continue dédiée à l'interdisciplinarité constitue un besoin prioritaire identifié par les enseignant-e-s suisses (SSPES, 2024). Certes, on trouve déjà des offres de formation plutôt traditionnelles visant le développement d'une approche interdisciplinaire par imbrication des disciplines, composées de sessions de partage d'idées et d'outils. Il existe, par exemple, des formations pour développer des projets en astronomie qui s'inscrivent dans les objectifs des sciences de la nature, des mathématiques et du français (DIP catalogue 2024-2025), ou aussi des formations continues comportant des dimensions numériques et langagières (webpalette 2024-2025).

Pourtant, jusqu'à présent, peu d'enseignant-e-s en Suisse ont bénéficié d'une formation spécifique à l'interdisciplinarité, que ce soit dans leur formation initiale ou continue (Tonnetti et Lentillon-Kaestner, 2023), contrairement à d'autres pays comme la Belgique qui propose des formations continues consacrées entièrement au développement de projets interdisciplinaires (De Kesel et al., 2016). À cet égard, la classification de l'offre existante constitue un enjeu; il s'agit de distinguer les cours interdisciplinaires des offres multidisciplinaires. Le rôle de l'enseignant-e est souvent fondamentalement différent lors de la didactisation interdisciplinaire, et les études sur la mise en œuvre de telles séquences indiquent que les enseignant-e-s éprouvent parfois des difficultés à changer de posture (Tonnetti et Lentillon-Kaestner, 2023).

Comme alternative, un projet international de l'OCDE visant à intégrer la créativité selon une approche interdisciplinaire, a expérimenté différents programmes innovants de formation continue, notamment un suivi individuel des enseignants par des expert-e-s leur rendant visite à intervalles réguliers pour leur donner un retour d'information et favoriser l'auto-réflexion sur leurs pratiques (Vincent-Lancrin et al., 2019). En Suisse, un accompagnement individuel des enseignant-e-s in situ est davantage privilégié dans la formation initiale, mais il pourrait aussi être pertinent dans le cadre de l'intégration de l'interdisciplinarité, en permettant aux enseignant-e-s de diriger l'orientation du travail interdisciplinaire et la structuration de l'unité didactique de manière plus adaptée.

En outre, selon une approche où l'établissement scolaire devient le lieu principal de la formation continue, l'équipe pédagogique, éducative et de direction, voire les élèves, peuvent participer à la planification des priorités collectives, des contenus et des objectifs des séquences (Locke, 2008; Rizzo et Padis, 2023). Une collaboration formelle, incluant des temps de partage et de co-construction didactique où les collègues s'échangent sur leurs pratiques et leurs connaissances, est aussi intégrée plus facilement (De Kesel et al., 2016; Darbellay, 2019). Cette approche présente aussi l'avantage de mieux répondre aux contraintes systémiques, telles que la grille horaire de l'élève et de l'enseignant-e, le calendrier de l'établissement, ou l'architecture du bâtiment scolaire.

De plus, le projet de l'OCDE a également expérimenté un mécanisme de suivi de la formation continue, soit une communauté d'apprentissage professionnel. Cette collaboration formelle, comprenant des réunions, des visites et des plateformes numériques au sein du même établissement, permettaient aux enseignant-e-s de partager des plans de cours et de s'échanger sur leurs pratiques en continu (Vincent-Lancrin et al., 2019). Le développement de réunions intra-scolaires et la mise en place d'une plateforme regroupant des séquences didactiques interdisciplinaires pourraient être pertinents en Suisse, comme dans le domaine de la durabilité, où le Réseau d'écoles21 s'efforce de rendre exemplaires les pratiques au sein des écoles. En effet, le manque de documents cadres au niveau de l'école, de manuels et de critères d'évaluation pour les projets interdisciplinaires a été identifié comme un frein actuel à l'enseignement interdisciplinaire (Tonnetti et Lentillon-Kaestner, 2023).

Le projet de l'OCDE a globalement montré que les enseignant-e-s étaient prêt-e-s à s'engager dans des communautés d'apprentissage professionnel et qu'ils collaboraient avec leurs pairs pour adapter le matériel du projet à leur contexte local, tout en échangeant avec leurs collègues sur leurs expériences en classe. Ces communautés permettent aux enseignant-e-s de «passer d'efforts implicites et épisodiques à des pratiques plus explicites et systématiques pour nourrir ces compétences chez leurs élèves» (OCDE, 2019). Une interdisciplinarité réussie peut pourtant générer un effet boule de neige, suscitant l'adhésion et faisant évoluer tant les paradigmes disciplinaires

que les pratiques (Baillat et Niclot, 2010). En effet, la participation à une expérience d'enseignement interdisciplinaire a des effets positifs sur la conception qu'ont les enseignant-e-s de l'interdisciplinarité scolaire, les rendant plus enclins à renouveler l'expérience.

D'un autre point de vue, le développement d'une capacité à didactiser plusieurs disciplines de façon adaptative, flexible, innovante et évolutive soutient également le processus de professionnalisation des enseignant-e-s. Il contribue à développer «leur propre agentivité, pour permettre, par modélisation, à leurs élèves de développer la leur» (Terzidis, 2023). En effet, comme tout métier, la profession enseignante doit pouvoir mieux répondre aux exigences nouvelles ou différentes du monde de travail (Scharnhorst et al., 2018). Les modèles de formation continue doivent eux aussi s'adapter aux nouvelles réalités interdisciplinaires et transversales, où la créativité, la mobilité, la proactivité et la capacité d'adaptation et de collaboration sont des qualités indispensables pour les enseignant-e-s aussi (Lussi Borer, V. et al., 2024).

Conclusion

Plusieurs contextes d'enseignement du système éducatif suisse peuvent être identifiés comme propices au développement de l'interdisciplinarité, mais doivent être mieux balisés en tant que tels. Les pratiques des enseignant-e-s dans ces espaces semblent encore peu explicitées et peu formalisées au niveau de la collaboration, de l'orientation et de la didactisation. En effet, il ne suffit pas de proposer des contextes d'enseignement interdisciplinaires pour les élèves, il faut aussi prévoir des espaces de participation pour les enseignant-e-s en favorisant la collaboration formelle et des modèles de formation continue plus collaboratifs, où l'établissement scolaire pourrait s'engager davantage de manière concrète.

Dans un système éducatif en transition, l'offre de formation continue doit nécessairement évoluer et jouer un rôle clé pour concrétiser la valeur ajoutée de l'interdisciplinarité. Bien qu'il ait été suggéré par le passé que «nous faisons sans cesse de l'interdisciplinarité sans le savoir» (Fourez, 1992), le PEC précise que «le travail interdisciplinaire doit apporter une valeur ajoutée par rapport à l'enseignement purement disciplinaire. Celle-ci doit être explicitée» (PEC, 2024, chapitre 2.6.2). Dans certains cas, cette valeur ajoutée inclut également le développement de compétences transversales des élèves, ce qui rend les distinctions et les articulations entre les concepts fondamentaux de la réforme relativement complexes à appréhender. Il est donc essentiel que les expert-e-s et les prestataires de formation continue en tiennent compte lorsqu'ils élaborent et planifient l'offre destinée aux enseignant-e-s. Enfin, pour que les élèves puissent bénéficier d'un enseignement interdisciplinaire de qualité, il est primordial que les enseignant-e-s puissent renforcer leurs compétences en interdisciplinarité dans le cadre de leur formation continue. Pour déployer le plein potentiel des nouvelles obligations légales, il sera donc nécessaire de proposer des approches de formation continue variées, claires et surtout innovantes.

Bibliographie

Baillat, G. & Niclot, D. (2010). In search of interdisciplinarity in schools in France: From curriculum to practice. *Issues in Integrative Studies*, 28(28), 170–207.

Campus pour la Démocratie. (2019). Comment amener de la démocratie en classe? campusdemokratie.ch/fr/comment-amener-de-la-democratie-en-classe

Catalogue DIP formation continue. (2024). www.ge.ch/document/catalogue-formation-continue-personnel-enseignant-pedagogique-du-dip

Cavallini, F. & Martinelli, A. (2024). Le choix de l'option spécifique dans le canton du Tessin, un espace pour privilégier l'interdisciplinarité [Webinaire 3 décembre 2024]. ZEM CES.

Choi, B. C. & Pak, A. W. (2006). Multidisciplinarity, interdisciplinarity and transdisciplinarity in health research, services, education and policy: 1. Definitions, objectives, and evidence of effectiveness. *Clinical and Investigative Medicine*, 29(6), 351.

Commission Egalité ESII. (2025). Genre et égalité. edu.ge.ch/secondaire2/cfpp/vie-de-lecole/commission-egalite

Conférence des directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP). (2024). Plan d'études cadre des écoles de maturité gymnasiale. Adopté le 20 juin 2024, CDIP, 2024. edudoc.ch/record/232279/files/Plan-etudes-cadre-ecoles-maturite.pdf

Darbellay, F. (2019). L'interdisciplinarité à l'école: succès, résistance, diversité. *Alphil*.

De Kesel, M., Dufays, J.-L., Plumet, J. & Ricker, M.-E. (2016). Vers l'interdisciplinarité. Croiser les regards et collaborer dans l'enseignement secondaire. Presses universitaires de Louvain.

Département de l'instruction publique (DIP). (2024). Maturité Mention Bilingue. www.ge.ch/document/presentation-maturite-gymnasiale-mention-bilingue-mmb-au-college-geneve

Dufays, J.-L., De Kesel, M., Carlier, G. et al. (2015). III – Former les futurs enseignants à l'interdisciplinarité. In *L'interdisciplinarité: croiser les regards*. Presses universitaires de Louvain. books.openedition.org/pucl/8754?lang=fr

Eyer, M. (2024). Gymnasiale Bildung im Spannungsfeld von fachlichen, fächerübergreifenden und überfachlichen Kompetenzen [Webinaire 3 décembre 2024]. ZEM CES.

Félix, J. & Blumenthal, A. (2023). Conférence «Compétences et thèmes transversaux dans le développement du gymnase». Berne. www.zemces.ch/fr/unterstuetzung-governance/sujets-relatifs-a-la-politique-de-l-education/conference-evmg

Fourez, G. (1992). Dans un océan d'ignorance. Échec à l'échec, n°86.

Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire (SSPES). (2024). Besoins de formation continue résultant de la mise en œuvre du projet EVMG. *Gymnasium Helveticum* 2/2024. www.vsg-sspes.ch/fileadmin/user_upload/publikationen/Gymnasium_Helveticum/GH-Digital/GH-digital_2024-02_f/GH_2024_02_f_10_Besoins_de_formation_continue_resultant_de_la_mise_en_oeuvre_du_projet_EVMG.pdf

Institut de Recherche et de Documentation Pédagogique (IRDp). (2022–2023). Grilles horaires pour la formation gymnasiale: Genève. www.irdp.ch/institut/grilles-horaires-pour-formation-gymnasiale-4513.html

Lenoir, Y. & Hasni, A. (2016). Interdisciplinarity in primary and secondary school: Issues and perspectives. *Creative Education*, 7(16), 2433–2458. doi.org/10.4236/ce.2016.716233

Locke, J. (2008). Curriculum integration in secondary schools. *Curriculum Matters*, 4, 69–84.

Lussi Borer, V., Joinel Alvarez, V., Ceroni, N. & Duvoisin, C. (2024). Les enquêtes collaboratives comme espaces de développement des compétences transversales en formation continue à l'enseignement. Communication présentée à SSRE, Locarno, Suisse. orfee.hepl.ch/entities/publication/c176e778-b0d0-4a73-ae6e-fc308381cfc4

Martignoni, L. & Mejía, E. McPhail. (2024). Interdisciplinarité au S2 à Fribourg dans le cadre de Matu27 [Webinaire 3 décembre 2023]. ZEM CES. www.zemces.ch/fr/unterstuetzung-governance/evolution-de-la-maturite-gymnasiale/interdisciplinarite

McPhail, G. J. (2018). Curriculum integration in the senior secondary school: A case study in a national assessment context. *Journal of Curriculum Studies*, 50(1), 56–76. doi.org/10.1080/00220272.2017.1386234

Monnier, A. & Deschoux, C.-A. (Coords.). (2023). Enseigner la littérature dans le souci de l'éducation à la durabilité. Journée d'étude du 15 février 2023.

Pillonel, D. (2024). A serious game: escape game sur les migrations: Dossier pédagogique.

Réseau suisse d'école en santé et durables. (2025). Partage d'expériences.
www.reseau-ecoles21.ch/journees/partages-dexperience

Rizzo, F. & Padis, M.-O. (2023). De l'urgence d'une grande réforme de la formation continue des enseignants.
tnova.fr/societe/education/de-lurgence-dune-grande-reforme-de-la-formation-continue-des-enseignants

Scharnhorst, U., Kaiser, H. & Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle. (2018). Compétences transversales. Rapport commandé par le Secrétariat d'état à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) dans le cadre du projet «Formation professionnelle 2030 – Vision et lignes stratégiques». edudoc.ch/record/132322?ln=en

Sgard, A. & Müller, A. (2025). Les dispositifs de formation des enseignant-es: entre enjeux sociétaux et enjeux d'enseignement-apprentissage, Colloque CAHR / HEP-Vaud, 30 avril 2025.

Terzidis, A. & Hendrikx, M.-F. (n.d.). Blue Artery project: un projet innovant et créatif en formation des enseignant-e-s du secondaire – ou quand les rives du Rhône servent de milieu didactique. HEP Valais/Wallis.
www.pedocs.de/volltexte/2024/32118/pdf/SZBW_2024_3_Terzidis_Hendrikx_The_Blue_Artery_un_projet_innovant.pdf

Tonnetti, L. & Lentillon-Kaestner, V. (2023). Teaching interdisciplinarity in secondary school: A systematic review. *Cogent Education*, 10, 2216038. doi.org/10.1080/2331186X.2023.2216038

Vincent-Lancrin, S. et al. (2019). *Fostering Students' Creativity and Critical Thinking: What it Means in School*. OECD Publishing.
doi.org/10.1787/62212c37-en

webpalette (2024). www.webpalette.ch

8. Règlements cantonaux pour la formation continue: résultats d'un travail de recherche

Luigi Croci, enseignant de biologie et de chimie, doyen, Liceo di Mendrisio, Facilitateur ZEM CES

André Müller, ancien enseignant d'allemand et de philosophie, école cantonale de Soleure, membre du comité central de la SSPES, Facilitateur ZEM CES

Thomas Stein, enseignant d'italien et d'anglais, école cantonale de Baden, Facilitateur ZEM CES

Situation initiale

La Conférence des directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) considère la formation continue des enseignant-e-s comme une composante essentielle de leur formation. La formation continue est un «élément moteur de professionnalisation» et elle doit être considérée comme un droit et un devoir dans la mission des enseignant-e-s. Une importance élevée est ainsi accordée à la formation continue du personnel enseignant.¹⁷

En Suisse, ce sont les cantons qui occupent la position la plus importante concernant l'organisation concrète de la formation, et donc le rôle et l'importance de la formation continue pour les enseignant-e-s. C'est pourquoi un groupe de Facilitatrices et Facilitateurs de ZEM CES a recherché en ligne les différentes législations cantonales sur le personnel¹⁸ et les dispositions qui concernent spécifiquement la formation continue des enseignant-e-s du secondaire II formation générale. Les résultats ont été présentés sous forme de tableau et soumis aux services cantonaux du secondaire II pour vérification. Les F*F les ont également interrogés sur les changements prévus.

Les résultats pour chaque canton ont été publiés sur le site Internet de ZEM CES.¹⁹ Ils sont d'une grande utilité pour les enseignant-e-s et les cadres scolaires car les bases légales s'appliquant à la formation continue ne figurent pas dans un seul document, mais dans plusieurs documents, parfois dispersés. De plus, tout n'est pas régi au niveau de la loi: certaines dispositions sont intégrées dans des ordonnances, des règlements ou des directives. En outre, un tiers des enseignant-e-s interrogés dans les enquêtes de Baromètre de 2022 et 2023 conduites par ZEM CES a déclaré ne pas savoir à quelle hauteur l'école participe aux frais de formation. L'un des objectifs de cet article et de la compilation des réglementations cantonales relatives à la formation continue est de mettre à la disposition des enseignant-e-s les principales informations sur les règlements cantonaux sous une forme claire et facilement accessible.

Analyse des règlements

Les aperçus cantonaux sont tous structurés selon les aspects suivants:

- documents pertinents (accessibles par l'intermédiaire d'un lien direct),
- dispositions générales,
- responsabilités,
- types de formation continue mentionnés,
- prescriptions concernant la part de la formation continue dans le temps de travail / temps consacré à la formation continue
- dispositions financières,
- prescriptions sur le moment et la durée de la formation continue,
- prescriptions sur l'organisation de l'absence à l'école,
- lieu de formation continue,

¹⁷ Recommandations relatives à la formation continue des enseignantes et enseignants du 17 juin 2004. [edudoc.ch/record/25703/files/Empf_WBLLehrp_f.pdf](https://www.edudoc.ch/record/25703/files/Empf_WBLLehrp_f.pdf)

¹⁸ Y compris la Principauté du Liechtenstein.

¹⁹ www.zemces.ch/fr/unterstuetzung-governance/dialogue-formation-continue/reglementations-cantonales

- autres prescriptions/réglementations,
- congé de formation,
- contrôle/rapports,
- structures de soutien,
- modifications prévisibles (selon les indications du canton).

Dispositions générales

Dans leur législation respective, tous les cantons mentionnent que la formation continue est une nécessité et un devoir pour les enseignant-e-s du secondaire II. Elle fait partie intégrante de leur mission professionnelle. Bien que la CDIP ait déclaré, dans les recommandations sur la formation continue des enseignant-e-s, que la formation continue devait être considérée comme un droit et un devoir dans la mission des enseignant-e-s, seuls six cantons ont explicitement formulé ce principe dans leurs bases légales.

Tous les cantons sont d'accord sur le fait que la raison d'être de la formation continue est de faire en sorte que les enseignant-e-s puissent se former pour consolider et développer leurs compétences disciplinaires, pédagogiques, psychologiques, didactiques, méthodologiques et personnelles, pour l'assurance et le développement de la qualité de l'enseignement, pour l'amélioration de la collaboration au sein de l'équipe et pour le développement de l'école en tant qu'organisation.

Dans leurs documents, dix cantons mentionnent explicitement que l'employeur et/ou la direction d'école soutient et encourage la formation continue des enseignant-e-s. Seuls quelques cantons précisent dans leur législation que le canton garantit une offre de formation continue suffisante ou collabore à cet effet avec d'autres cantons et institutions spécialisées. Beaucoup de cantons ne précisent pas comment le canton entend garantir la mise à disposition de l'offre de formation continue.

Le nouvel article 8 RRM/ORM (2023) «La formation continue régulière du corps enseignant est garantie» n'a pas encore été intégré aux réglementations. Avec la mise en œuvre du RRM/ORM, il faut s'attendre à ce que ces documents soient modifiés et que les cantons soient tenus de garantir la formation continue des enseignant-e-s du degré secondaire II formation générale.

Responsabilités

La responsabilité des bases légales (lois, ordonnances) pour la formation continue des enseignant-e-s relève des gouvernements cantonaux. Leur mise en œuvre est du ressort des directions d'école. La formation continue individuelle, disciplinaire et didactique/pédagogique relève de la responsabilité des enseignant-e-s. Selon de nombreuses réglementations cantonales, ils endossent, avec leurs supérieur-e-s, la responsabilité de leur développement personnel et professionnel et discutent de leurs objectifs avec leurs supérieur-e-s. L'obligation de participer à des formations continues est abordée lors des entretiens d'évaluation personnels. La direction d'école peut obliger les enseignant-e-s à participer à des formations continues à vocation disciplinaire, didactique ou méthodologique pour des raisons liées à l'assurance qualité. Des règlements spéciaux existent dans les cantons qui prévoient un congé de formation (sabbatique) ou un congé pour une formation continue intensive.

Types de formation continue

La définition de ce que l'on entend par formation continue varie d'un canton à l'autre. Certains cantons font la distinction entre les cours obligatoires organisés par les autorités chargées de l'engagement et les formations facultatives reconnues, qui sont choisies librement par les enseignant-e-s. Dans d'autres cantons, on trouve des informations sur l'instance qui organise la formation continue: formation interne à l'école et liée à l'emploi,

formation continue institutionnalisée (événements officiels, projets, cours), auto-apprentissage et conseil. Une troisième variante établit une distinction entre formation continue institutionnalisée et liée à la profession et formation continue non institutionnalisée. La **formation continue institutionnalisée et liée à la profession** comprend notamment:

- les cours de formation continue,
- la formation continue interne à l'école,
- la formation continue de longue durée, notamment les formations pour cadres et les qualifications supplémentaires,
- la formation continue à temps plein, notamment dans le cadre d'un congé de formation,
- les échanges intercantonaux et internationaux d'enseignant-e-s.

La formation continue non institutionnalisée (en dehors du temps d'enseignement) comprend une réflexion individuelle sur des questions liées à la discipline et à la profession, notamment dans le cadre de conférences, commissions, organes spécialisés ou groupes de travail, ainsi que l'étude d'ouvrages spécialisés. Font partie de la formation continue non institutionnalisée:

- la formation en tant qu'apprentissage axé sur la pratique d'une activité professionnelle particulière,
- le perfectionnement en tant qu'adaptation permanente de la formation professionnelle initiale aux nouvelles conditions,
- la formation continue en tant que formation ciblée en vue d'une application directe dans un domaine de compétences élargi.

La formation continue disciplinaire a un lien direct avec l'activité exercée. La formation continue non disciplinaire englobe les domaines de la culture générale, du développement personnel et de la formation des cadres.

Cette classification est déterminante pour savoir si une formation continue peut être déclarée obligatoire par l'administration scolaire ou par la direction d'école et pour définir qui prend en charge son financement.

Part de la formation continue dans le temps de travail et prescriptions sur le moment et la durée de la formation continue

Seuls onze des 26 cantons ont édicté, pour les enseignant-e-s du degré secondaire II, des directives concrètes sur le volume annuel de formation continue, soit en pourcentage du temps de travail annuel (1×2%, 1×3%, 1×3–5%, 3×5% et 1×6%), soit en jours (3 à 5 jours par an). Dans une majorité des cantons, les formations continues obligatoires organisées par l'école doivent se tenir en dehors du temps d'enseignement et doivent être annoncées suffisamment tôt au corps enseignant. Dans certains cantons, les formations peuvent aussi avoir lieu – jusque dans une certaine mesure – pendant le temps d'enseignement (1 à max. 5 jours/an). Dans la majorité des cantons, les formations continues individuelles doivent avoir lieu en dehors du temps d'enseignement. Seuls trois cantons ainsi que la Principauté du Liechtenstein prévoient explicitement qu'avec une demande correspondante, la formation peut aussi se dérouler sur le temps d'enseignement.

Dispositions financières

Dans le cadre de leur budget, les directions d'école et/ou les cantons disposent de moyens financiers pour la formation continue commune et individuelle de leurs enseignant-e-s. En fonction des priorités fixées par le département et la direction d'école, et dans le cadre des besoins et des possibilités financières, ils statuent sur la réalisation de formations continues communes et sur le versement de contributions aux frais des formations continues individuelles. Si une formation continue est déclarée obligatoire (interne à l'école ou externe), tous les

cantons prennent généralement en charge l'intégralité des frais. Concernant la formation continue individuelle, des cantons décident si elle est pleinement dans l'intérêt de l'école (le canton prend alors en charge 50 à 80% des coûts) ou si elle est seulement souhaitée d'un point de vue didactique (le canton prend alors en charge 50% des coûts). Pour ce type de formation, plusieurs cantons fixent une participation maximale aux frais (coûts de la formation + frais, y compris repas et/ou nuitées) par jour ou par an.

Les documents disponibles ne précisent pas qui prend en charge le salaire d'une éventuelle suppléance.

Prescriptions sur l'organisation de l'absence à l'école

Dans les écoles qui ont des sections prégymnasiales au secondaire I, cet aspect est régi dans les lois sur l'école obligatoire. Les cours doivent être assurés par un-e collègue ou une suppléance doit être mise en place. Dans un quart des cantons, les documents contiennent des dispositions sur l'organisation en cas d'annulations de cours au degré secondaire II. Les cours concernés doivent être assurés par un-e autre enseignant-e (échange d'heures), reportés par l'enseignant-e ou compensés par des exercices. Dans les autres cantons (trois quarts des cantons), il semble que ces aspects organisationnels ne soient pas réglés de manière contraignante/explicite.

Une suppléance ne doit être mise en place qu'en cas d'absence prolongée. Un canton stipule explicitement que la responsabilité en cas d'annulation de cours ne relève pas de l'enseignant-e, mais de la direction d'école.

Lieu de la formation continue

Les documents ne précisent aucun lieu où sont organisées des formations continues individuelles disciplinaires et pédagogiques/didactiques. Cela paraît logique car, à la différence du corps enseignant de l'école obligatoire, le cercle des enseignant-e-s du degré secondaire II formation générale est plutôt restreint.²⁰ Afin de pouvoir proposer des offres adaptées, des formations suprarégionales ou nationales s'avèrent donc nécessaires. De plus, de telles offres favorisent le dialogue entre les enseignant-e-s au-delà des frontières cantonales.²¹ Le canton de Saint-Gall est ici une exception car il a créé, avec FORMI, sa propre institution de formation continue. Celle-ci est aussi accessible à des participant-e-s d'autres cantons. Un élément n'apparaît pas dans les bases légales ni dans les ordonnances, à savoir que certains cantons, par exemple le canton de Genève, ont édicté des règles spécifiques selon lesquelles une formation continue hors du canton est autorisée uniquement si le canton ne propose aucune offre correspondante: «Au cas par cas, les enseignant-e-s peuvent demander à suivre des formations externes par le biais d'un formulaire signé par leur direction, y compris dans un autre canton, si aucun équivalent n'est proposé à Genève (souvent formations disciplinaires spécifiques)».²²

Les formations continues internes à l'école sont organisées soit dans l'école d'origine, soit dans une institution sélectionnée par la direction d'école.

Autres prescriptions/réglementations

Il existe dans pratiquement tous les cantons une ordonnance d'exécution qui est régie par le gouvernement. Elle concerne notamment l'obligation minimale des enseignant-e-s en matière de formation continue, l'organisation de l'offre de formation continue et la répartition du financement entre le canton, l'employeur et les enseignant-e-s.

²⁰ En 2023, le nombre d'enseignant-e-s en Suisse s'élevait à environ 14'000 (cf. ZEM CES Baromètre de la formation continue 2023, p. 7). www.zemces.ch/fr/unterstuetzung-governance/dialogue-formation-continue/barometre-de-la-formation-continue

²¹ Prise de position de la SSPES sur la formation continue dans le GH 2/25, p. 30 s. www.vsg-sspes.ch/fileadmin/user_upload/publikationen/Gymnasium_Helveticum/GH-PDF/GH_2025_02_f.pdf

²² Cf. Contributions ZEM CES pour le secondaire II n°3 (2023), p. 61. www.zemces.ch/download/pictures/8a/sqyh97dknsi9i3ujnpeq9nn3jip5zm/zemces_publication_03_23_f_digital.pdf

Les directions d'école peuvent décréter que la participation à certaines formations continues est obligatoire pour une partie ou pour l'ensemble du corps enseignant.

Dans tous les cantons, la participation à des formations continues individuelles nécessite une demande adressée à la direction d'école, qui donne ou non son autorisation. Certains cantons précisent qu'il existe des règlements internes à l'école concernant les frais.

Congé de formation

Seize cantons ainsi que la Principauté du Liechtenstein prévoient un congé de formation et/ou un congé pour une formation continue intensive (appelé aussi semestre de formation dans certains cantons). On entend par congé de formation une exemption de travail rémunérée et à durée limitée, accordée aux enseignant-e-s titulaires d'un contrat de travail à durée indéterminée et ayant une longue expérience (après 10 ou 15 ans d'ancienneté et un taux d'occupation minimal de 50%). Le congé de formation vise le développement intensif des aptitudes personnelles en lien avec le mandat professionnel, et la formation continue doit être alignée sur les besoins de l'école.

La direction d'école peut formuler des exigences concernant le programme de formation. L'autorisation est délivrée par le département. Certains cantons décrivent le congé de formation comme étant un droit pour les enseignant-e-s, tandis que d'autres précisent explicitement le contraire. Dans un canton, le congé de formation est même obligatoire; dans un autre, il a été suspendu; dans un troisième, il est possible mais non rémunéré.

Le congé de formation dure au maximum six mois (10 ou 12 semaines dans quelques cantons). Il doit en règle générale être pris d'un seul tenant et peut, jusqu'à une certaine limite d'âge, être utilisé plusieurs fois.

Contrôle/rapports

Les enseignant-e-s planifient et documentent eux-mêmes leur formation continue. Ils sont responsables de cette tâche vis-à-vis de la direction d'école. L'usage veut que le respect de l'obligation de formation continue fasse partie de l'entretien d'évaluation personnel. Dans le canton du Tessin, les enseignant-e-s sont tenus de rédiger tous les quatre ans un rapport sur les formations continues reconnues qu'ils ont effectuées et sur leurs futures attentes.

Dans les cantons, l'examen préalable du droit à bénéficier du semestre de formation, du congé de formation ou du congé pour une formation continue intensive ainsi que du contenu de la formation est effectué par la direction d'école et le service du secondaire II; l'autorisation définitive est octroyée par le département. À l'issue du congé de formation, un rapport doit généralement être présenté à la direction d'école et au service cantonal.

Structures de soutien

Dans les cantons, les directions d'école ainsi que les services du secondaire II formation générale et du personnel se tiennent à disposition en tant qu'interlocuteurs. Dans les cantons de Bâle (PZ.BS)²³, de Genève (DIP)²⁴, de Saint-Gall (FORMI)²⁵ et du Tessin (SIMS)²⁶, des institutions cantonales apportent un soutien direct aux enseignant-e-s afin de répondre à leurs besoins de formation continue.

Modifications prévues (selon les indications des cantons)

Les retours des services du secondaire II précisent pas quelles mesures les cantons prendront pour garantir la

²³ Pädagogisches Zentrum Kanton Basel-Stadt (PS.BS).

²⁴ Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP).

²⁵ Fortbildung für Mittelschullehrkräfte des Kantons St.Gallen (FORMI).

²⁶ Sezione dell'insegnamento medio superiore (SIMS).

formation continue régulière des enseignant-e-s (RRM/ORM 2023: article 8, alinéa 2). Les modifications légales qui seront nécessaires pour la formation continue du fait de l'article 8, alinéa 2, seront certainement un sujet de discussion dans le cadre de la mise en œuvre du PEC.

Conclusion et perspectives

Les bases légales pour la formation continue des enseignant-e-s du degré secondaire II formation générale sont élaborées différemment selon les cantons. Il s'avère que les conditions-cadre pour la formation continue, par exemple concernant les droits et les devoirs, la durée de la formation continue et son financement, varient sensiblement d'un canton à l'autre. Tous les cantons sont d'accord sur la raison d'être de la formation continue. Les directrices et directeurs des gymnases et des écoles de culture générale suisses sont également convaincus de l'importance de la formation continue.²⁷ Tandis que les formations continues internes à l'école sont obligatoires pour les enseignant-e-s et sont intégralement financées par l'école et/ou par le canton, on note des disparités importantes concernant la prise en charge par l'employeur du coût des formations continues individuelles disciplinaires et didactiques/méthodologiques. D'importantes différences existent aussi quant à la possibilité de suivre des formations continues également pendant le temps d'enseignement. Étant donné que le temps de travail annuel des enseignant-e-s est sensiblement plus élevé que celui du personnel des administrations cantonales, il serait souhaitable que la formation continue individuelle puisse avoir lieu pendant le temps d'enseignement²⁸.

Il s'agit également d'un point essentiel revendiqué par les enseignant-e-s et leurs associations professionnelles: la formation continue devrait pouvoir avoir lieu pendant le temps d'enseignement sans engendrer de charge de travail supplémentaire et les coûts devraient être pris en charge par l'employeur. La formation continue au degré secondaire II devrait se dérouler à l'échelle supra-cantonale/nationale (différentes périodes de vacances) afin de promouvoir le dialogue intercantonal et de contribuer de manière importante à l'équivalence des diplômes. Les écoles sont donc invitées à élaborer des modèles permettant aux enseignant-e-s de participer à des formations également pendant le temps d'enseignement, tout en évitant le plus possible les annulations de cours, et cela sans accroître leur charge de travail.²⁹

Les directives cantonales font aussi apparaître des différences notables concernant la durée de la formation continue. Sur ce point, la revendication de la Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire (SSPES), qui repose sur les directives du canton du Tessin³⁰, se révèle intéressante. Le canton prévoit huit jours de formation continue par cycle de quatre ans, qu'il prend lui-même en charge. En font partie aussi bien les formations scolaires obligatoires que les formations facultatives, approuvées par le service de l'enseignement secondaire II formation générale mais choisies librement par les enseignant-e-s. Une différence non négligeable existe aussi entre les cantons concernant le droit des enseignant-e-s à bénéficier d'un congé pour une formation continue intensive (congé sabbatique). Près des deux tiers des cantons accordent aux enseignant-e-s un droit à un congé de formation rémunéré, qui peut être pris une ou plusieurs fois pendant leur carrière.

Une adaptation découlant de la position de la CDIP (2004) doit encore être effectuée dans bon nombre de cantons³¹: la formation continue ne devrait pas seulement être comprise comme un devoir, mais aussi explicite-

²⁷ Formation continue des enseignant-e-s dans les gymnases et les écoles de culture générale. Une prise de position de la CECG, la CDGS et la SSPES. Berne. GH 2/25.

www.vsg-sspes.ch/fileadmin/user_upload/publikationen/positionspapierre/2025_03_19_Prise_de_position_SSPES_FC.pdf

²⁸ Voir les enquêtes sur le temps de travail (AZE) de la LCH en Suisse alémanique:

2009: www.lch.ch/aktuell/detail/arbeitszeiterhebung-lch-2009-bericht-landert-partner-2009

2019: www.lch.ch/fileadmin/user_upload/lch/Aktuell/Medienkonferenzen/Bericht_LCH_Arbeitszeiterhebung_2019.pdf

²⁹ Cf. prise de position de la SSPES sur la formation continue, p. 30, revendication 2.

www.vsg-sspes.ch/fileadmin/user_upload/publikationen/Gymnasium_Helveticum/GH-PDF/GH_2025_02_f.pdf

³⁰ Voir note 26.

³¹ Voir note 17 et la prise de position de la SSPES sur la formation continue adoptée avec la CDGS et la CECG lors de la conférence des président-e-s de la SSPES le 19 mars 2025 («Gymnasium Helveticum», p. 16).

ment comme un droit. L'article 8, alinéa 2 du RRM/ORM 2023 constitue aussi une nouvelle base pour tous les acteurs et actrices de la formation continue: «La formation continue régulière des enseignant-e-s est garantie.» Les implications de cette disposition sur les conditions-cadre et la manière dont les cantons garantiront la formation continue des enseignant-e-s restent des points à éclaircir.

Le «rapport de monitoring 2018» de ZEMCES contient des pistes intéressantes.³² Il souligne que les facteurs suivants favorisent une coordination de la formation continue orientée sur la demande:

- il existe dans les écoles une culture de la formation continue; celle-ci fait partie intégrante de conception de la profession,
- les enseignant-e-s et la direction d'école ont une compréhension commune de la formation continue individuelle,
- les directions d'école encouragent la formation continue des enseignant-e-s dans le cadre du développement du personnel,
- des conditions-cadre cantonales favorables à la formation continue des enseignant-e-s rendent possible la participation à des formations continues,
- en tant que passerelle entre la pratique scolaire et les prestataires de formations continues, un bureau de coordination soutient la coordination orientée sur la demande.

La compilation des règlements cantonaux sur la formation continue des enseignant-e-s du secondaire II formation générale représente une source d'informations facile d'accès. Grâce à un document qui regroupe tous les règlements en vigueur dans chaque canton, les enseignant-e-s, les directions d'écoles et les autres partenaires de la formation continue s'évitent des recherches fastidieuses dans différents textes de lois et leurs éventuels commentaires.

Cette compilation apporte une contribution au Dialogue formation continue et à la Coordination orientée sur la demande. Les points communs et différences entre les règlements dans les différents cantons ainsi que leur interprétation seront certainement au cœur des discussions lors de la mise en œuvre du plan d'études cadre et du RRM/ORM. Pour tous les acteurs et actrices concernés, il s'agit d'une opportunité de faire de la formation continue un thème central, d'échanger sur les règlements et les expériences faites avec ces derniers et de les actualiser et les améliorer en tenant compte des nécessités et des besoins en matière de formation continue.

Une tâche importante pour l'avenir consistera à élaborer une méthode efficace et à trouver des moyens simples permettant de maintenir les informations à jour.



«Le canton du Tessin, qui, depuis plus d'une décennie, a ancré dans sa législation scolaire une obligation de participer à la formation continue pour le personnel enseignant, apprécie ZEMCES en tant que point de contact professionnel et fiable. Son concept de la «coordination orientée sur la demande» (COD), les données recueillies dans le cadre du Baromètre de la formation continue ainsi que le réseau des Facilitateurs et Facilitatrices nous permettent de prendre en compte les lignes directrices cantonales édictées tous les quatre ans en matière de formation continue et de les adapter aux besoins concrets des enseignant-e-s. Il s'agit pour nous d'un précieux soutien, compte tenu des défis à venir, notamment la mise en œuvre prochaine des thèmes transversaux ancrés dans le nouveau plan d'études cadre (PEC) pour les écoles de maturité»

Francesca Pedrazzini-Pesce, adjointe de la section Enseignement dans les écoles du degré secondaire II du canton du Tessin

³² ZEMCES: rapport de monitoring de 2018, p. 30.

Bibliographie

CDIP (2016). Reconnaissance des diplômes d'enseignement à l'échelle suisse par la CDIP: bilan 2016. edudoc.ch/record/126267

CDIP (2004). Recommandations relatives à la formation continue des enseignantes et enseignants du 17 juin 2004. edudoc.ch/record/25703/files/Empf_WBLehrp_f.pdf

LCH (2009 und 2019). Arbeitszeiterhebungen (AZE) des LCH.

2009: www.lch.ch/aktuell/detail/arbeitszeiterhebung-lch-2009-bericht-landert-partner-2009

2019: www.lch.ch/fileadmin/user_upload_lch/Aktuell/Medienkonferenzen/Bericht_LCH_Arbeitszeiterhebung_2019.pdf

SSPES (2025): Conférence Suisse des directeurs et directrices des écoles de culture générale (CECG), Conférence des directrices et directeurs de gymnases suisses (CDGS), Société Suisse des Professeurs de l'Enseignement Secondaire (VSG-SSPES-SSISS) (2023). Formation continue individuelle des enseignant-e-s de gymnase et d'ECG. Prise de position de la CECG, de la CDGS et de la SSPES. Berne. GH 2/25 www.vsg-sspes.ch/fileadmin/user_upload/publikationen/positionspapiere/2025_03_19_Prise_de_position_formation_continue.pdf

SSPES (2025): Revendications de la SSPES sur la formation continue individuelle dans GH 2/25.

www.vsg-sspes.ch/fileadmin/user_upload/publikationen/positionspapiere/2025_03_19_Prise_de_position_SSPES_FC.pdf

ZEMCES (2018). Rapport de monitoring. Formation continue des enseignant-e-s et des cadres du secondaire II. Berne.

www.zemces.ch/download/pictures/b9/gc61aaw280c7lh5lp4jdkjdoauyo09/rapport_monitoring_zemces_2018.pdf

ZEMCES (2021). Baromètre de la formation continue 2021. Premier rapport de Baromètre sur la situation des besoins et des offres de formation continue pour le secondaire II. Berne.

www.zemces.ch/download/pictures/f3/5wn346u63tf1vshzv9agx31quk6y2j/barometre_de_la_formation_continue_2021.pdf

ZEMCES (2022). Baromètre de la formation continue 2022. Deuxième rapport de Baromètre sur la situation des besoins et des offres de formation continue pour le secondaire II. Berne.

www.zemces.ch/download/pictures/9c/t36bo51zq9hbsxc9cvrgllbom7zzjr/barometre_de_la_formation_continue_2022.pdf

ZEMCES (2023). Baromètre de la formation continue 2023. Troisième rapport de Baromètre sur la situation des besoins et des offres de formation continue pour le secondaire II. Berne.

www.zemces.ch/download/pictures/53/eskavp69nigcehw32blzb6zpgxfu8e/barometer_23_fr_231010.pdf

ZEMCES (2023). Contributions ZEMCES pour le secondaire II N° 3 – Engagement pour la formation continue et pour la culture de la formation continue. Formation continue des enseignant-e-s et cadres scolaires du secondaire II en Suisse. Berne.

www.zemces.ch/download/pictures/8a/sqyh97dknsi9i3ujnpeq9nn3jip5zm/zemces_publication_03_23_f_digital.pdf

ZEMCES (2025). Les dispositions-cadres cantonales pour la formation continue.

www.zemces.ch/fr/unterstuetzung-governance/dialogue-formation-continue/reglementations-cantoniales

9. webpalette – la colonne Morris numérique des cours de formation continue

Stefan Dolder, enseignant de chimie, gymnase et école de culture générale Lerbermatt Köniz,
Facilitateur ZEMCES

Les colonnes Morris avec leur toiture en chapeau vert emblématique, inspirées par les colonnes Litfaß à Berlin, bordent depuis 167 ans les rues de Paris pour attirer l'attention des passant-e-s sur les derniers spectacles. Même si ces colonnes publicitaires semblent aujourd'hui, avec Internet et les médias sociaux, un peu démodées, l'avantage d'un affichage facile d'accès est évident et répond également à un besoin des enseignant-e-s en recherche de formations continues adaptées. C'est une conclusion qui ressort clairement de l'enquête du Baromètre de la formation continue ZEMCES³³.

La plateforme www.webpalette.ch a été créée en 1999. L'idée sous-jacente était de permettre aux enseignant-e-s d'accéder, sur un site web, au plus grand nombre possible d'offres de formation continue de différents prestataires, au-delà des frontières cantonales. Ce projet a été créé par différentes institutions sous la direction de l'ancien Centre suisse de formation continue WBZ CPS et est soutenu depuis par l'association «webpalette» (voir le portrait dans l'encadré).

Depuis son lancement en 1999, la plateforme a été régulièrement remaniée afin de prendre en compte les évolutions techniques et les besoins des utilisateurs et utilisatrices et des prestataires de formation continue. Avec la refonte de la plateforme en février 2023, l'association «webpalette» a mis l'accent sur le groupe cible composé des membres de directions d'école et des enseignant-e-s de l'ensemble du secondaire II. Alors qu'au début, l'offre de formation continue était presque exclusivement concentrée sur la Suisse alémanique, des prestataires de Suisse romande ont rejoint la plateforme au cours de l'année dernière.

En moyenne, le catalogue de formation continue de webpalette comprend quelque 220 offres différentes, et cette tendance est à la hausse. Avec différents filtres, par exemple par discipline, prestataire, compétences transversales, format et langue du cours, ainsi qu'avec un champ de recherche libre, les utilisatrices et utilisateurs peuvent facilement cibler et trouver des formations continues adaptées à leurs besoins. Le descriptif de la formation offre des informations détaillées ainsi que la possibilité de s'inscrire en un clic via le bouton d'inscription. En cas de questions, les utilisatrices et utilisateurs peuvent accéder par un lien au site web du prestataire concerné.

Les personnes qui souhaitent rester informées sur des offres de formation continue spécifiques peuvent s'abonner à la newsletter, qui peut être facilement personnalisée selon les thèmes et les domaines souhaités.

L'utilisation de la webpalette présente aussi des avantages pour les prestataires de formation continue. Avec plus de mille visiteuses et visiteurs par mois dans toute la Suisse, ils améliorent la visibilité de leur offre de formation au-delà des limites régionales ou cantonales. Les cours comptant initialement peu d'inscriptions ont ainsi davantage de chances d'attirer le nombre minimal de participant-e-s nécessaire à leur réalisation.

La vue d'ensemble de l'offre de formations permet aussi aux prestataires de formation continue d'identifier et d'exploiter des synergies et des possibilités de collaboration dans la conception de leurs offres. Des doublons peuvent ainsi être évités, certaines formations peuvent être organisées en commun et de nouvelles idées peuvent émerger. La webpalette contribue ainsi au renforcement des offres de formation continue, et ce pour toutes les disciplines et dans toutes les régions.

³³ www.zemces.ch/Barometre

La mise en œuvre des bases révisées pour le gymnase (RRM/ORM et PEC)³⁴ ainsi que l'introduction et le renforcement de compétences interdisciplinaires et transversales qui en découle entraîneront de nouveaux besoins de formation continue dans un avenir proche. En tant que plateforme nationale, webpalette offre des possibilités idéales pour garantir de manière ciblée la visibilité des offres correspondantes. Par ailleurs, un nombre croissant de formations continues portant sur des thèmes propres à l'école de culture générale trouveront à l'avenir leur place sur la webpalette.

Pour que les enseignant-e-s et les directions d'école aient connaissance de l'offre proposée sur la webpalette, les efforts en matière de communication et de publicité se sont intensifiés depuis la refonte de la plateforme en 2023. Grâce à des dépliants et des bannières web, la webpalette est de plus en plus visible dans des supports ciblés, par exemple la revue *Gymnasium Helveticum* de la Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire (SSPES), et dans diverses publications de services cantonaux et d'associations professionnelles. Tous les partenaires impliqués dans la formation continue sont informés via ZEM CES et le réseau des Facilitatrices et Facilitateurs dans le cadre de la coordination orientée sur la demande (COD).

Il serait souhaitable que les directions d'école abordent le thème de la formation continue lors des entretiens d'évaluation personnels et qu'elles fassent référence à webpalette. Vous n'avez encore jamais utilisé la plateforme webpalette ou vous ne l'avez pas consultée depuis longtemps? Scannez le code QR ci-dessous ou saisissez l'adresse www.webpalette.ch directement dans votre navigateur pour accéder à une offre variée de formations continues. Qui sait, vous n'êtes peut-être qu'à quelques clics de votre prochaine formation continue!



«Riche par son offre, simple dans son utilisation, la webpalette est LA plateforme de la formation continue pour le secondaire 2. Sa contribution au développement professionnel des personnes enseignantes est actuellement indispensable et se renforcera certainement à l'avenir!»

François Piccand, président de la Conférence suisse des services de l'enseignement secondaire II formation générale (CESFG) et chef de service S2 à la Direction de la formation et des affaires culturelles du canton de Fribourg



«La formation continue est essentielle pour les enseignant-e-s, et donc pour la qualité de notre enseignement. Il n'est pas toujours facile de trouver des offres adaptées aux différentes disciplines, surtout au degré secondaire II. La plateforme webpalette aide les enseignant-e-s à trouver des offres adaptées et contribue ainsi à garantir la qualité de l'enseignement.»

Björn Lupp, directeur du département principal Écoles professionnelles et écoles du degré secondaire II, canton de Bâle-Campagne



«La société, le monde du travail et les écoles évoluent constamment. Pour que les enseignant-e-s restent à la page tant sur le plan disciplinaire que pédagogique, ils ont besoin de formations continues adaptées et d'une plateforme garantissant un accès facile aux offres. Cette plateforme existe avec la webpalette. Avec le Baromètre de la formation continue, ils peuvent en outre évaluer la qualité de l'offre et signaler d'éventuelles lacunes.»

Lucius Hartmann, président de la Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire (SSPES)

³⁴ Plan d'études cadre des écoles de maturité gymnasiale (CDIP), edudoc.ch/nanna/record/232279/files/Plan-etudes-cadre-ecoles-maturite.pdf?withWatermark=0&withMetadata=0®isterDownload=1&version=12. Règlement de reconnaissance des maturités, RRM (CDIP), www.edudoc.ch/record/234275?ln=de

³⁵ Les partenaires de la formation continue sont les enseignant-e-s et les membres de directions d'école, les cantons (CDIP, CESFG, services du secondaire II) et les prestataires de formation continue.

Portrait de l'association webpalette

L'association «webpalette» gère la **plateforme** commune «webpalette». Il s'agit du support de diffusion des offres de formation continue destinées aux enseignant-e-s, aux chargé-e-s de cours et aux cadres de direction du degré secondaire II. La plateforme webpalette est financée par ses membres, à savoir les institutions prestataires de formation continue, et par ZEM CES qui met une ressource à disposition comme point de contact pour les utilisatrices et utilisateurs.

Comité

Président:	Martin Schütz (HEP Bern)
Membres du comité	Regula Müller (ZEM CES), Andrea Lucius Rassel (FORMI) et Andreas Wittwen (Institut des sciences de l'éducation, Université de Zurich).
Secrétariat:	Flavia Slaviero (FORMI)
Support/communication	Stefan Dolder (Gymnase et école de culture générale Lerbermatt et Facilitateur ZEM CES)

Membres

Hautes écoles pédagogiques	HEFP, HEP Vaud, HEP Berne, HEP Lucerne, HEP Saint-Gall, HEP Zurich
Universités/hautes écoles	EPF Zurich, FHNW, Université de Fribourg, Université de Saint-Gall, Université de Zurich
Canton de Saint-Gall	FORMI (Fortbildungsangebote für Mittelschullehrkräfte des Kantons St. Gallen)
Associations professionnelles	SSPES et ses associations professionnelles
Autres prestataires	ZEM CES, myclimate, Fokus FMS

Adhésion et publication d'offres

L'ensemble de l'offre de formation continue est disponible sur www.webpalette.ch en allemand, français et italien.

Des informations sur la publication des cours et les conditions d'adhésion sont disponibles sur www.webpalette.ch/fr/association.

Les prestataires de formation continue peuvent à tout moment rejoindre la plateforme: support@webpalette.ch.

Weiterbildung für Lehrpersonen und Schulleitungen
Formation continue pour enseignant-e-s et directions scolaires
Formazione continua per insegnanti e dirigenti scolastici

webpalette

avec le soutien
zem
ces



Vous cherchez une formation continue adaptée à vos besoins?

L'offre de formations continues SII pour toute la suisse sur un site internet!



www.webpalette.ch

Restez informé-e: notre **Newsletter**

10. Boucler la boucle ensemble – Défis et pistes de solutions concernant la COD

Susanne Marzer, enseignante d'anglais, gymnase de Nyon, vice-présidente de la SSPES, Facilitatrice ZEMCES, avec le soutien du groupe des Facilitatrices et Facilitateurs

Le sigle COD signifie Coordination orientée sur la demande. Ce concept suit la logique suivante: une formation continue ne peut être organisée que s'il existe une demande correspondante, et lorsqu'un besoin apparaît dans un domaine particulier, une offre devrait y répondre. Pour que ce concept fonctionne, les besoins des enseignant-e-s et des cadres scolaires doivent être coordonnés avec les prestataires de formation. Cette coordination fait partie du mandat de prestations de ZEMCES, et le groupe des Facilitatrices et Facilitateurs garantit le contact avec le terrain. Ce qui semble raisonnable et convaincant en théorie (cf. graphique COD, p.7) est nettement plus complexe dans la réalité. Ce n'est pas le fait de recueillir les besoins en matière de formation continue qui pose problème – cette tâche est assurée relativement facilement au moyen d'enquêtes qualitatives (p. ex. lors des rencontres de réseau) et quantitatives (p. ex. avec le Baromètre de la formation continue). Les difficultés résident dans la nécessité de surmonter les obstacles qui se présentent et de «boucler la boucle» grâce à une coordination efficace. Au moins en théorie, tous les acteurs et actrices veulent proposer des formations continues de qualité aux enseignant-e-s. Or, différents facteurs rendent cette tâche compliquée. Les priorités ne sont pas les mêmes partout. Ainsi, les formations continues peuvent par exemple compliquer l'organisation de l'enseignement et du quotidien scolaire, et doivent être financées. Des obstacles sont présents à tous les niveaux (enseignant-e-s, directions d'école, cantons, institutions de formation continue, système éducatif suisse). Il est par conséquent essentiel que tous les acteurs et actrices œuvrent ensemble pour les surmonter. Cet article met en lumière les principales difficultés et décrit des pistes de solutions.

10.1 Enseignantes et enseignants

La formation continue fait partie du mandat professionnel des enseignant-e-s et influence la compréhension qu'ils ont de leur profession. En tant qu'actrices et acteurs centraux du système éducatif, ils placent l'apprentissage au centre de leur activité. Cependant, tous les enseignant-e-s ne participent pas régulièrement à des formations continues. Souvent, ils le font uniquement lorsque cela est imposé par l'école. Comme le montrent les résultats des Baromètres de la formation continue, les raisons de la non-participation sont multiples: la charge de travail générale (scolaire et personnelle) est trop élevée, la participation à la formation n'est pas autorisée pendant le temps d'enseignement, les cours annulés doivent être rattrapés, le financement par l'employeur n'est pas assuré, ou seulement en partie, ou encore l'offre adaptée fait défaut.

Pour changer cela, il faut une culture scolaire dans laquelle la formation continue est régulièrement thématiquée et soutenue, et dans laquelle la direction d'école et le canton valorisent et encouragent expressément les activités de formation continue du corps enseignant.³⁶ De plus, il est indispensable que les conditions-cadre scolaires et cantonales soient conçues de façon à désigner la formation continue comme étant un devoir, mais aussi un droit pour les enseignant-e-s. Ces derniers doivent pouvoir exercer ce droit et/ou remplir ce devoir le plus simplement possible, par exemple avec des procédures d'autorisation simplifiées et à l'aide de la plateforme webpalette soutenue par ZEMCES. Cette plateforme répond à une attente clairement exprimée par le corps enseignant dans les enquêtes du Baromètre, à savoir la possibilité d'accéder – facilement et au même endroit – à toutes les offres de formation continue. Il est donc essentiel que cette plateforme soit toujours à jour et que son développement se poursuive dans toutes les régions linguistiques.

³⁶ ZEMCES, Contributions pour le secondaire II, N°3 (2023). Engagement pour la formation continue et pour la culture de la formation continue.

10.2 Directions d'école

Il incombe aux directions d'école de faire en sorte que leurs enseignant-e-s puissent se former régulièrement. Il s'agit là d'une condition essentielle pour l'assurance de la qualité et le développement de l'école. Cependant, l'organisation de la formation continue est une tâche complexe pour la direction d'école: le budget disponible est limité et doit être réparti le plus équitablement possible entre les enseignant-e-s. De plus, chaque formation continue doit faire l'objet d'une vérification pour déterminer dans quelle mesure elle contribue à l'amélioration de la qualité de l'enseignement. Les absences des enseignant-e-s induites par la formation continue peuvent impliquer une surcharge de travail pour la direction d'école et les collègues. Si tous les enseignant-e-s faisaient effectivement usage de leur droit à la formation continue chaque année, cela représenterait un immense défi organisationnel pour les écoles. Des solutions constructives sont donc nécessaires.

Les cantons peuvent soutenir les directions d'école en mettant à disposition un budget «formation continue» adapté. Idéalement, un-e membre de la direction d'école est responsable de la formation continue et élabore une stratégie qui permet de compenser du mieux possible les absences et de répartir, dans la mesure du possible, la formation continue individuelle des enseignant-e-s sur toute l'année scolaire. Le thème de la formation continue doit aussi être abordé lors des entretiens d'évaluation personnels qui ont lieu chaque année. La formation continue peut ainsi contribuer à l'évolution de carrière des enseignant-e-s.

10.3 Cantons

En tant qu'autorités responsables des écoles, les cantons répondent de la qualité de ces dernières et ont donc un intérêt à ce que les enseignant-e-s participent régulièrement à des formations continues. Dans la plupart des cantons, la formation continue est mentionnée dans le descriptif de poste; le nouveau règlement de reconnaissance des maturités (RRM) 2023 stipule dans son article 8 que «La formation continue régulière des enseignant-e-s est garantie.» Les moyens financiers alloués à la formation continue proviennent également du canton; celui-ci dispose d'un budget limité et doit fixer des priorités. Si des mesures d'économies doivent être engagées dans les cantons, les moyens alloués à la formation continue sont souvent concernés. Dans ce contexte, les services cantonaux relèvent que bon nombre d'enseignant-e-s ne sont pas disposés à se former régulièrement et à fournir l'effort supplémentaire que cela implique.

Pour surmonter ces obstacles, un dialogue entre les autorités, les directions d'école, les enseignant-e-s et les prestataires de formation continue est indispensable. Lorsque, par exemple, certains cantons exigent des institutions de formation continue qu'elles réalisent un bénéfice, cela entraîne une augmentation des coûts de formation qui doivent être pris en charge par les écoles, et finalement par les cantons eux-mêmes, voire par les enseignant-e-s, ce qui peut avoir un effet dissuasif. Cette «réallocation» des moyens financiers au sein du canton n'a guère de sens et a pour effet de réduire la participation à la formation continue. Pour garantir un corps enseignant bien formé, les cantons peuvent mettre en place un système qui valorise la formation continue régulière et qui l'institutionnalise en lui conférant un caractère contraignant, comme c'est le cas dans le canton du Tessin par exemple.

10.4 Prestataires de formation continue

Offre de formation continue

Chaque année scolaire, les prestataires de formation continue conçoivent un programme diversifié. Ils suivent les évolutions dans les différentes disciplines, en pédagogie et dans les réglementations (RRM, règlements cantonaux, règlements des hautes écoles, etc.) et adaptent leurs offres en conséquence. Malheureusement, de nombreux cours proposés doivent être annulés car le nombre de personnes inscrites est insuffisant. Une telle situation est

frustrante pour les prestataires et entraîne un gaspillage des ressources. Au moyen d'enquêtes qualitatives et quantitatives, ZEM CES aide les prestataires à identifier les lacunes dans leur offre et à mettre en lumière les besoins en matière de formation continue. La promotion d'une culture de la formation continue dans les cantons et les écoles – incluant un meilleur ancrage structurel de la formation continue – pourrait permettre de stabiliser, voire d'accroître, la participation à la formation continue et ainsi donner aux prestataires une plus grande assurance que leurs formations trouvent un public et puissent effectivement avoir lieu. Pour les enseignant-e-s des gymnases et des écoles de culture générale, il est en outre important qu'il existe des offres adaptées à leurs besoins et à ceux de leur public cible, à savoir leurs élèves. Ces dernières années, la Conférence suisse des responsables de la formation continue au secondaire II (CSRFC S-II) a intensifié les échanges et la collaboration en vue de garantir une coordination efficace de la formation continue à l'échelle de la Suisse. Ces efforts pourraient aboutir à la création de «centres de compétences» et à la mise en place d'offres communes. Cela permettrait d'éviter que les prestataires se fassent concurrence et garantirait l'atteinte d'un public plus large. En outre, avec la plateforme webpalette, les prestataires peuvent rendre leurs offres accessibles au-delà des frontières cantonales et accroître leur notoriété.

Structures de formation continue

Certains cantons disposent de structures de formation continue fortement institutionnalisées (p. ex. règlement sur la formation continue dans le Tessin, FORMI dans le canton de Saint-Gall, DIP à Genève, Centre pédagogique de Bâle-Ville ou les groupes de disciplines dans le canton de Berne) qui recensent les besoins de formation continue des enseignant-e-s et/ou organisent des formations continues ciblées. Dans d'autres cantons, de telles structures n'existent pas (encore). Il apparaît que les régions dotées de structures de formation continue institutionnalisées disposent d'une offre de formation continue diversifiée et adaptée aux besoins. Elles ont aussi des conditions-cadre et des critères de financement clairement définis pour les participant-e-s à la formation continue. D'autres cantons pourraient s'inspirer de telles structures et les adapter à leur contexte spécifique. De manière générale, une coopération renforcée semble hautement souhaitable (avec pour mot d'ordre: privilégier la coopération et les solutions communes plutôt que la concurrence lorsque la demande est trop faible). En effet, en raison des conditions structurelles et des besoins spécifiques, le degré secondaire II formation générale a également besoin d'offres suprarégionales, voire nationales. Les associations professionnelles de la SSPES (Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire) peuvent y contribuer – notamment dans le domaine disciplinaire – par l'intermédiaire de leurs délégué-e-s à la formation continue.

10.5 ZEM CES

Coordination de la formation continue

Comme le montre le graphique (p. 7) du cycle COD, ZEM CES assure un rôle de passerelle dans la coordination orientée sur la demande. Le projet COD et le groupe des Facilitatrices et Facilitateurs sont des instruments permettant à ZEM CES de remplir son mandat de prestations dans le domaine de la formation continue. Avec la mise en place de réseaux par les Facilitatrices et Facilitateurs dans les différentes régions de Suisse, les trois premiers Baromètres de la formation continue, l'organisation de deux conférences nationales dédiées à la formation continue et la collaboration directe avec les prestataires, par exemple dans le cadre de la CSRFC S-II, la COD a déjà beaucoup contribué au renforcement du système de formation continue pour les enseignant-e-s du secondaire II formation générale.

La coordination de la formation continue par ZEM CES – qui permet véritablement de «boucler la boucle» – représente encore un défi de taille. Comment garantir que les paroles prononcées lors d'une conférence et les rapports aient un impact réel? Autrement dit, que les enseignant-e-s de toutes les disciplines dans toute la Suisse bénéficient d'une offre de formation continue de qualité et l'utilisent. Cela nécessite l'implication et la collaboration de l'ensemble des acteurs et actrices concernés: les cantons, les directions d'école, les prestataires de formation continue et les enseignant-e-s.

La CSRFC S-II, dont l'objectif est de renforcer la coordination des offres, ainsi que la plateforme webpalette, sont des étapes importantes dans cette direction. ZEM CES doit exploiter toutes les possibilités pour mettre en valeur le dialogue et les initiatives en matière de formation continue, surtout auprès des prestataires de formation continue. Fort de sa connaissance du secondaire II formation générale, ZEM CES se tient à la disposition des prestataires de formation continue pour les aider à élaborer de nouvelles formations. Grâce aux documents sur les conditions-cadre cantonales mis en ligne sur le site Internet de ZEM CES, les cantons peuvent évaluer leur propre situation et s'inspirer mutuellement. Dans un petit pays comme la Suisse, il est essentiel, en matière de formation continue, de penser au-delà des frontières cantonales. Une telle approche facilite une compréhension similaire, à l'échelle de toute la Suisse, des réformes nationales telles que l'évolution de la maturité gymnasiale (EVMG) qui entraîne un besoin de formation continue élevé. Cette approche permet aussi d'exploiter des synergies et de garantir à moindre coût la mise en place d'une offre de formation continue de haute qualité et orientée sur la demande.

Baromètre de la formation continue

Dans le cadre des enquêtes de Baromètre, il s'agit avant tout de garantir un nombre élevé de réponses afin d'en améliorer la pertinence et l'utilité. C'est pourquoi il est essentiel que les cantons encouragent expressément la participation à ces enquêtes et que les directrices et directeurs s'impliquent activement, par exemple en incitant et en aidant les enseignant-e-s à participer à l'enquête organisée tous les quatre ans. Il n'y a en soi aucune raison pour que les enseignant-e-s et les cadres scolaires n'y participent pas, puisque leur propre formation continue et la qualité de leur enseignement sont en jeu. Les prestataires et les cantons ont besoin de ces précieuses données pour améliorer concrètement la situation de la formation continue. Pour y parvenir, la collaboration avec les cantons lors de la réalisation de l'enquête de Baromètre ainsi que les échanges avec tous les partenaires concernés après la publication des résultats sont indispensables. De plus, la fonction du Baromètre dans le cadre de la COD en tant qu'instrument de mesure et de communication entre les enseignant-e-s, les prestataires et les cantons doit régulièrement être réexaminée.

Enquête sur smartphone

À la différence de l'enquête de Baromètre effectuée dans toute la Suisse et diffusée par l'intermédiaire des directions d'école, l'enquête unique optimisée pour les smartphones et d'une durée d'environ cinq minutes, a été effectuée à une seule reprise, et a été essentiellement réalisée directement lors des rencontres de réseau régionales. Cela a permis d'atteindre un taux de réponse élevé (1192 participant-e-s). L'enquête comportait peu de questions et portait sur un nombre restreint de domaines thématiques. Il était possible d'y répondre immédiatement sur son smartphone pendant la rencontre, ce qui a certainement encouragé les enseignant-e-s et les cadres scolaires présents à y participer. Cette expérience pourra être mise à profit pour la prochaine enquête de Baromètre (janvier à mars 2026): le soutien par les écoles (directrices et directeurs, et responsables de discipline) est très précieux, par exemple en prévoyant un moment commun pour répondre à l'enquête lors d'une conférence des enseignant-e-s. Cela signifie que les enseignant-e-s et les cadres scolaires bénéficient explicitement d'un créneau horaire et d'un cadre facilitant la participation.

10.6 Le système éducatif suisse

La Suisse est, à juste titre, fière de son fédéralisme qui attribue aux cantons la responsabilité principale en matière d'éducation. C'est une très bonne chose, mais cela signifie aussi qu'une coordination intercantonale est indispensable. Les gymnases et les écoles de culture générale ont un règlement de reconnaissance national et un plan d'études cadre national qui laissent une certaine marge de manœuvre aux cantons; les éléments communs sont toutefois prioritaires par rapport aux interprétations cantonales. C'est précisément pour cette raison qu'il faut des interfaces nationales pour la formation continue des enseignant-e-s des gymnases et des écoles de culture générale.

Ces lieux et ces moments d'échanges à propos de la formation continue au secondaire II formation générale existent déjà. La Conférence des directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP), la Conférence suisse des services de l'enseignement secondaire II formation générale (CESFG), la Conférence des directrices et directeurs de gymnases suisses (CDGS), la Conférence suisse des directrices et directeurs d'écoles de culture générale (CECG), swissuniversities (avec sa Chambre des hautes écoles pédagogiques) et la Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire (SSPES) sont des organisations nationales au sein desquelles la formation continue est ou devrait être régulièrement thématisée.

Des échanges ponctuels sur ce thème ne suffisent pas; une discussion systématique et institutionnalisée est nécessaire. La qualité du système éducatif suisse repose sur des enseignant-e-s bien formés. Tous les acteurs et actrices concernés doivent œuvrer en ce sens. Une mobilisation commune des institutions de formation, des instances politiques et du corps enseignant est indispensable pour garantir durablement la qualité de l'enseignement.

10.7 Perspectives: boucler la boucle ensemble

Les conférences sur la formation continue organisées par ZEMCES et les résultats des enquêtes de Baromètre contribuent à l'instauration de cette discussion systématique. Lors d'une troisième conférence sur la formation continue en 2027, toutes les parties prenantes du système éducatif suisse auront l'opportunité d'échanger sur les défis et les pistes de solutions mentionnés dans cet article final, et de planifier les prochaines étapes. Elles recevront en temps voulu une invitation à cet événement de la part de ZEMCES et des Facilitatrices et Facilitateurs. Nous nous réjouissons d'ores et déjà de pouvoir contribuer à surmonter les obstacles qui subsistent et à boucler la boucle.

Bibliographie

ZEMCES (2023). Contributions ZEMCES pour le secondaire II N° 3 – Engagement pour la formation continue et pour la culture de la formation continue. Formation continue des enseignant-e-s et cadres scolaires du secondaire II en Suisse. Berne.
www.zemces.ch/download/pictures/8a/sqyh97dknsi9i3ujnpeq9nn3jip5zm/zemces_publication_03_23_f_digital.pdf

ZEMCES (2023). Engagement pour la formation continue et pour la culture de la formation continue. Deuxième conférence nationale sur la formation continue.
www.zemces.ch/fr/unterstuetzung-governance/dialogue-formation-continue/conference-engagement-pour-la-formation-continue-et-pour-la-culture-de-la-formation-continue

ZEMCES (2025). Les dispositions-cadres cantonales pour la formation continue.
www.zemces.ch/fr/unterstuetzung-governance/dialogue-formation-continue/reglementations-cantoniales

IMPRESSUM

ZEMCES | Formation continue pour les enseignant-e-s et cadres scolaires des écoles suisses du secondaire II formation générale.

Deuxième rapport «Coordination orientée sur la demande» (COD) 2026

Édition:

ZEMCES | Centre suisse de compétence pour le degré secondaire II formation générale et pour l'évaluation des écoles du degré secondaire II

Seilerstrasse 8, 3011 Berne

Stampfenbachstrasse 117, 8006 Zurich

Tél. 031 552 30 80 | info@zemces.ch | zemces.ch

Rédaction: Regula Müller ZEMCES

Appui rédactionnel: Andrin Honegger ZEMCES

Autrices et auteurs: Adrienne Angehrn, Antonino Arcuri, Farid Bouabbadi, Jayne Brady de Castro, Luigi Croci, Stefan Dolder, Barbara Fässler, Marian Hüsey Parodi, Laetitia Kiener, Eike Martens, Susanne Marzer, André Müller, Thomas Stein, Anouk Thommen, Andreas Wittwen

Création: li-be.ch

Impression: brosig.ch

Photo de couverture: Lavori in corso, Milano 2024. Photo: Barbara Fässler

